

Comptes Consolidés
du Groupe Aéroports de Paris
au 31 décembre 2012



Sommaire

Compte de résultat consolidé	3
État du résultat global	4
État consolidé de la situation financière	5
Tableau des flux de trésorerie consolidés	6
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	7
Annexe aux comptes consolidés	8
Note 1 - Déclaration de conformité	8
Note 2 - Remarques liminaires	8
Note 3 - Comparabilité des exercices	9
Note 4 - Règles et méthodes comptables.....	13
Note 5 - Gestion du risque financier	29
Note 6 - Gestion du capital	33
Note 7 - Soldes intermédiaires de gestion	34
Note 8 - Information sectorielle	35
Note 9 - Produit des activités ordinaires	37
Note 10 - Autres produits opérationnels courants	37
Note 11 - Production immobilisée et stockée	37
Note 12 - Achats consommés.....	38
Note 13 - Coût des avantages du personnel	39
Note 14 - Autres charges opérationnelles courantes.....	46
Note 15 - Amortissements, dépréciations et provisions.....	47
Note 16 - Autres produits et charges opérationnels	47
Note 17 - Résultat financier	48
Note 18 - Entreprises mises en équivalence	50
Note 19 - Impôts.....	55
Note 20 - Résultat par action	58
Note 21 - Immobilisations incorporelles	59
Note 22 - Immobilisations corporelles.....	60
Note 23 - Immeubles de placement.....	61
Note 24 - Autres actifs financiers	63
Note 25 - Clients et comptes rattachés.....	64
Note 26 - Autres créances et charges constatées d'avance	65
Note 27 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	65
Note 28 - Capitaux propres.....	66
Note 29 - Autres provisions.....	68
Note 30 - Dettes financières	69
Note 31 - Instruments financiers	71
Note 32 - Autres passifs non courants.....	77
Note 33 - Fournisseurs et comptes rattachés	77
Note 34 - Autres dettes et produits constatés d'avance	78
Note 35 - Flux de trésorerie	79
Note 36 - Informations relatives aux parties liées.....	81
Note 37 - Engagements hors bilan	83
Note 38 - Activités non poursuivies.....	84
Note 39 - Honoraires des commissaires aux comptes	84
Note 40 - Liste des sociétés du périmètre de consolidation	85
Note 41 - Événements postérieurs à la clôture.....	87

Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Année 2012	Année 2011
Produit des activités ordinaires	9	2 640 450	2 501 514
Autres produits opérationnels courants	10	31 896	17 261
Production immobilisée et stockée	11	61 716	52 146
Achats consommés	12	(115 088)	(92 791)
Charges de personnel	13	(708 892)	(677 014)
Autres charges opérationnelles courantes	14	(885 182)	(829 273)
Dotations et dépréciations nettes de reprises	15	(417 862)	(382 732)
Résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles	18	37 981	18 190
Résultat opérationnel courant		645 019	607 302
Autres produits et charges opérationnels	16	(2 931)	44 198
Résultat opérationnel		642 088	651 500
Produits financiers	17	74 464	88 912
Charges financières	17	(192 001)	(187 030)
Résultat financier	17	(117 537)	(98 118)
Résultat des sociétés mises en équivalence non opérationnelles	18	(787)	(590)
Résultat avant impôt		523 764	552 791
Impôts sur les résultats	19	(177 731)	(192 336)
Résultat net des activités poursuivies		346 033	360 456
Résultat net des activités non poursuivies	38	(4 856)	(13 419)
Résultat de la période		341 177	347 037
<i>Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		(66)	(776)
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		341 243	347 813
Résultats par action attribuables aux propriétaires de la société mère :			
<i>Résultat de base par action (en euros)</i>	20	3,45	3,51
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>	20	3,45	3,51
Résultats des activités poursuivies par action			
attribuables aux propriétaires de la société mère :			
<i>Résultat de base par action (en euros)</i>	20	3,50	3,64
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>	20	3,50	3,64
Résultats des activités non poursuivies par action			
attribuables aux propriétaires de la société mère :			
<i>Résultat de base par action (en euros)</i>	20	(0,05)	(0,14)
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>	20	(0,05)	(0,14)

État du résultat global

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2012	Année 2011
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	341 177	347 037
Éléments non recyclables en résultat :	-	-
- Ecart de conversion	(977)	143
- Variations de juste valeur des instruments de couvertures de flux futurs	(5 653)	1 610
- Impôt correspondant (*)	1 947	(554)
- Éléments de résultat global afférents aux entreprises associées, nets d'impôt	(17 274)	(5 109)
Éléments recyclables en résultat :	(21 957)	(3 910)
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL POUR LA PÉRIODE	319 220	343 127
Résultat global total pour la période attribuable :		
- aux participations ne donnant pas le contrôle	(36)	(702)
- aux propriétaires de la société mère	319 256	343 829

(*) concerne exclusivement les variations de juste valeur des instruments de couvertures de flux de trésorerie

État consolidé de la situation financière

ACTIFS			
<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Immobilisations incorporelles	21	94 438	71 521
Immobilisations corporelles	22	6 027 544	5 779 523
Immeubles de placement	23	404 707	419 427
Participations dans les entreprises mises en équivalence	18	1 144 786	437 068
Autres actifs financiers non courants	24	154 983	164 938
Actifs d'impôt différé	19	2 195	1 071
Actifs non courants		7 828 653	6 873 548
Stocks		15 777	14 628
Clients et comptes rattachés	25	512 160	610 636
Autres créances et charges constatées d'avance	26	106 098	114 700
Autres actifs financiers courants	24	111 252	106 750
Actifs d'impôt exigible	19	11 687	266
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27	797 121	1 133 672
Actifs courants		1 554 095	1 980 652
TOTAL DES ACTIFS		9 382 748	8 854 200
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Capital	28	296 882	296 882
Primes liées au capital	28	542 747	542 747
Actions propres	28	(1 751)	-
Résultats non distribués	28	2 898 309	2 758 639
Autres éléments de capitaux propres	28	(3 723)	990
Capitaux propres - part du Groupe		3 732 464	3 599 258
Participations ne donnant pas le contrôle	28	158	227
Total des capitaux propres		3 732 622	3 599 485
Emprunts et dettes financières à long terme	30	3 483 011	3 018 177
Provisions pour engagements sociaux - part à plus d'un an	13	329 921	325 733
Passif d'impôt différé	19	212 388	204 486
Autres passifs non courants	32	73 775	62 653
Passifs non courants		4 099 094	3 611 049
Fournisseurs et comptes rattachés	33	459 561	530 639
Autres dettes et produits constatés d'avance	34	523 441	523 618
Emprunts et dettes financières à court terme	30	470 230	469 535
Provisions pour engagements sociaux - part à moins d'un an	13	15 448	15 440
Autres provisions courantes	29	81 821	73 335
Passif d'impôt exigible	19	530	31 099
Passifs courants		1 551 031	1 643 667
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		9 382 748	8 854 200

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	Notes	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Résultat opérationnel		642 088	651 500
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie	35	378 206	352 173
Produits financiers nets hors coût de l'endettement		807	8 071
Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt		1 021 101	1 011 744
Variation du besoin en fonds de roulement	35	107 939	(6 196)
Impôts sur le résultat payés		(213 630)	(145 938)
Flux relatifs aux activités non poursuivies		-	797
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		915 410	860 407
Cessions de filiales (nettes de la trésorerie cédée) et entreprises associées	35	19 946	20 669
Acquisition de filiales et participations (nette de la trésorerie acquise)	35	(739 569)	(4 830)
Investissements corporels et incorporels	35	(646 569)	(686 214)
Acquisitions de participations non intégrées		-	(3 890)
Variation des autres actifs financiers		(14 624)	1 895
Produits provenant des cessions d'immobilisations corporelles		2 240	1 725
Produits provenant des cessions de participations non consolidées		-	68
Dividendes reçus		17 185	10 262
Variation des dettes et avances sur acquisitions d'immobilisations		(62 639)	96 001
Flux relatifs aux activités non poursuivies		-	(45 269)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		(1 424 030)	(609 582)
Subventions reçues au cours de la période		7 883	6 782
Produits de l'émission d'actions ou autres instruments de capitaux propres		4 695	-
Cessions (acquisitions) nettes d'actions propres		(1 733)	46
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(174 171)	(150 405)
Dividendes versés aux minoritaires dans les filiales		-	(56)
Encaissements provenant des emprunts à long terme		1 302 985	801 298
Remboursement des emprunts à long terme		(845 035)	(523 795)
Variation des autres passifs financiers		2	857
Intérêts payés		(168 318)	(175 004)
Produits financiers encaissés		70 434	76 879
Flux relatifs aux activités non poursuivies		-	24 694
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		196 742	61 296
Incidences des variations de cours des devises		(48)	132
Variation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		(311 925)	312 253
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	35	1 107 818	795 565
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	35	795 893	1 107 818

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Résultats non distribués	Autres éléments de capitaux propres		Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
					Ecarts de conversion	Réserve de juste valeur			
Situation au 01/01/2011	296 882	542 747	-	2 566 297	(878)	743	3 405 791	1 843	3 407 634
Résultat de la période				347 813			347 813	(776)	347 037
Autres éléments de capitaux propres				(5 109)	69	1 056	(3 984)	74	(3 910)
Résultat global - Année 2011	-	-	-	342 704	69	1 056	343 829	(702)	343 127
Mouvements sur actions propres				46			46		46
Dividendes				(150 405)			(150 405)	(56)	(150 461)
Autres variations				(3)			(3)	(858)	(861)
Situation au 31/12/2011	296 882	542 747	-	2 758 639	(809)	1 799	3 599 258	227	3 599 485

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Résultats non distribués	Autres éléments de capitaux propres		Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
					Ecarts de conversion	Réserve de juste valeur			
Situation au 01/01/2012	296 882	542 747	-	2 758 639	(809)	1 799	3 599 258	227	3 599 485
Résultat de la période				341 243			341 243	(66)	341 177
Autres éléments de capitaux propres				(17 274)	(1 007)	(3 706)	(21 987)	30	(21 957)
Résultat global - Année 2012	-	-	-	323 969	(1 007)	(3 706)	319 256	(36)	319 220
Mouvements sur actions propres			(1 751)	18			(1 733)		(1 733)
Dividendes				(174 171)			(174 171)		(174 171)
Autres variations				(10 146)			(10 146)	(33)	(10 179)
Situation au 31/12/2012	296 882	542 747	(1 751)	2 898 309	(1 816)	(1 907)	3 732 464	158	3 732 622

Voir les commentaires en Note 28.

Annexe aux comptes consolidés

Note 1 - Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2012 ont été établis en conformité avec les normes "IFRS" (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2012.

Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes et interprétations obligatoires aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012 et non encore approuvées par l'Union Européenne est sans incidence sur les comptes du Groupe AÉROPORTS DE PARIS.

Note 2 - Remarques liminaires

Les comptes du Groupe AÉROPORTS DE PARIS au 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 février 2013. Ces comptes ne seront définitifs qu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 16 mai 2013.

AÉROPORTS DE PARIS ("la Société") est une entreprise domiciliée en France.

Nom de la société mère :	AÉROPORTS DE PARIS
Siège social :	291, boulevard Raspail – 75014 Paris
Forme juridique :	Société anonyme au capital de 296 881 806 euros
SIREN :	552 016 628 RCS Paris

La monnaie de présentation des comptes consolidés est l'euro.

Les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation ont établi leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre 2012, ou à défaut, une situation intermédiaire à cette date.

Aéroports de Paris détient et exploite les trois principaux aéroports de la région parisienne : Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. Sur ces plates-formes, il met à la disposition des passagers, des compagnies aériennes et des opérateurs de fret et de courrier des installations et leur offre une gamme de services adaptée à leurs besoins.

3.1. Événements significatifs

3.1.1. Filiales et participations

- Acquisition de 38% de TAV Airports et de 49% de TAV Construction

Le Groupe Aéroports de Paris a acquis 38% de TAV Havalimanları Holding A.Ş. ("TAV Airports") et 49% de TAV Yatirim Holding A.S. ("TAV Investment", propriétaire de TAV Construction, société non cotée) le 16 mai 2012. Opérateur aéroportuaire de premier plan en Turquie, TAV Airports opère sur 12 aéroports dans 9 pays, dont l'aéroport d'Istanbul Ataturk qui a accueilli près de 45 millions de passagers en 2012.

Avec 37 aéroports gérés directement ou indirectement et environ 200 millions de passagers accueillis, ce partenariat crée l'une des premières alliances aéroportuaires mondiales.

- Acquisition de Nomadvance

Hub télécom a acquis, en août 2012, le groupe Nomadvance, leader français aussi bien dans le domaine des solutions de mobilité et de traçabilité des biens et des matières, que sur des projets de mobilité pour du personnel amené à se déplacer. Nomadvance emploie 125 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 38 millions d'euros en 2011.

3.1.2. Partenariats

- Intégration des activités Mode et accessoires dans Société de Distribution Aéroportuaire

Début janvier 2012, Société de Distribution Aéroportuaire, société détenue à 50% par Aéroports de Paris et à 50% par Aelia, filiale de Lagardère Services, a repris l'ensemble des activités Mode & Accessoires exploitées jusqu'à présent par Aélia, via une filiale.

3.1.3. Financement

- Émission d'emprunt obligataire

En juin 2012, Aéroports de Paris a émis :

Un emprunt obligataire à 7 ans d'un montant de 300 millions d'euros. Cet emprunt porte intérêt à 2.375% et a une date de remboursement fixée au 11 juin 2019.

Un emprunt obligataire à 12 ans d'un montant de 500 millions d'euros. Cet emprunt porte intérêt à 3.125% et a une date de remboursement fixée au 11 juin 2024.

Le produit net de l'émission des obligations est destiné au financement des besoins d'investissements et au financement de l'acquisition des participations de TAV Airports et TAV Construction.

- Remboursement d'emprunt obligataire

En mars 2012, Aéroports de Paris a remboursé un emprunt obligataire d'une valeur nominale de 334 millions d'euros, arrivé à échéance.

3.1.4. Accord concernant le Trieur-Bagage Est (TBE)

- En octobre 2012, un accord est intervenu entre, notamment, Aéroports de Paris et Cegelec, afin de mettre un terme aux litiges relatifs au système de TBE situé sur la plateforme de Paris-Charles de Gaulle. L'impact positif sur l'EBITDA du Groupe en 2012 est de 19 millions d'euros.

3.2. Changements de méthodes comptables

Les états financiers du Groupe sont établis en conformité avec le référentiel "IFRS" (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne, qui est disponible sur le site internet de la Commission européenne :

Les normes comptables internationales appliquées dans les comptes annuels au 31 décembre 2012 sont celles d'application obligatoire au sein de l'Union Européenne à cette date et sont comparables à celles appliquées au 31 décembre 2011.

Le texte applicable obligatoirement pour la première fois dans les comptes au 1^{er} janvier 2012 est l'amendement de la norme IFRS 7 relatif aux informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers (adopté par l'UE en novembre 2011). L'application de cet amendement n'a pas d'incidence sur les comptes du Groupe, Aéroports de Paris n'ayant pas eu recours à des transferts d'actifs financiers tels que visés par cet amendement.

De plus, conformément aux recommandations de l'AMF sur l'arrêté des comptes 2011, Aéroports de Paris a modifié la présentation de l'état du résultat global afin d'appliquer par anticipation les amendements à IAS 1 : Présentation des postes des autres éléments du résultat global (adoptés par l'UE en juin 2012).

Aéroports de Paris a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes ou amendements suivants qui ont été adoptés par l'Union Européenne en 2012 :

- IAS 19 amendée : Avantages du personnel (application obligatoire en 2013) ;
- IFRS 13 : Evaluation à la juste valeur (application obligatoire en 2013) ;
- Amendements à IFRS 1 : Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants (application obligatoire en 2013) ;
- Amendements à IAS 12 : Impôts différés - recouvrement des actifs sous-jacents (application obligatoire en 2013) ;
- IFRIC 20 : Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert (application obligatoire en 2013) ;
- Amendements IFRS 7 : Compensation d'actifs et de passifs financiers (application obligatoire en 2013) ;
- Amendements IAS 32 : Compensation d'actifs et de passifs financiers (application obligatoire en 2014) ;
- IFRS 10 : Etats financiers consolidés, IFRS 11 : Partenariats, IFRS 12 : Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités, IAS 28 révisée : Participations dans des entreprises associées et des joint-ventures (application obligatoire en 2014).

Enfin, le Groupe n'applique pas les textes suivants qui n'ont pas été approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2012 et qui ne sont donc pas d'application obligatoire :

- IFRS 9 : Classification et évaluation des actifs et passifs financiers (adoption suspendue) ;
- Améliorations annuelles des IFRS (publiées en mai 2012) portant sur les normes IAS 1 (Informations comparatives), IAS 16 (Classement des pièces détachées, pièces de rechange et matériel d'entretien), IAS 32 (Taxes sur distributions liées aux porteurs d'instruments de capitaux propres et coûts de transaction) ;
- Amendements à IFRS 1 : Prêts gouvernementaux (publiés en mars 2012).

Des travaux sont en cours afin de déterminer les impacts de ces nouvelles normes. En particulier, s'agissant de la norme IFRS 11, Aéroports de Paris ne s'attend pas à des impacts significatifs lors de la première application, compte tenu du changement de méthode intervenu en 2011. Ce changement a consisté à appliquer l'option offerte par IAS 31 de consolider les entreprises sous contrôle conjoint selon la méthode de la mise en équivalence en lieu et place de la méthode de l'intégration proportionnelle.

3.3. Evolution du périmètre de consolidation

3.3.1. Mouvement de périmètre 2012

Les mouvements de périmètre enregistrés en 2012 sont :

- Prise de participation dans TAV

Comme mentionné en Note 3.1.1., Aéroports de Paris a procédé, au mois de mai 2012, à une prise de participation, dans les sociétés TAV Airports pour 667 millions d'euros et TAV Construction pour 38 millions d'euros. Ces sociétés sont détenues respectivement à 38% et 49 % par des holdings acquises en 2012 et détenues à 100% par Aéroports de Paris SA. Les TAV sont consolidées par mise en équivalence.

Conformément à la norme IFRS 3 "Regroupements d'Entreprises", Aéroports de Paris a procédé à l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs de TAV Airports à la date d'acquisition du 16 mai 2012. Les résultats de l'exercice d'allocation du coût d'acquisition se présentent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 16.05.2012
Immobilisations incorporelles	2 401
<i>Droit d'exploiter l'aéroport d'Istanbul</i>	1 125
<i>Droit d'exploiter les aéroports (hors Istanbul)</i>	752
<i>Relations contractuelles avec les concessionnaires (commerces)</i>	382
<i>Relations contractuelles avec les clients (assistance en escale)</i>	101
<i>Marque TAV</i>	27
<i>Autre</i>	14
Immobilisations corporelles	182
Autres actifs	476
Actifs d'impôt différé	94
Trésorerie et équivalents de trésorerie	298
Emprunts et dettes financières à long terme	(999)
Provisions pour engagements sociaux	(14)
Passif d'impôt différé	(329)
Emprunts et dettes financières à court terme	(195)
Autres passifs	(307)
Juste valeur des actifs identifiables et passifs repris - part à 100%	1 608

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 16.05.2012
Coût d'acquisition	667
Quote-part de 38% dans juste valeur des actifs net identifiables	(611)
Goodwill	56

La quote-part acquise de 49% dans les actifs identifiables et passifs repris de TAV Construction s'élève à 20 millions d'euros et génère une différence de 18 millions d'euros par rapport au coût d'acquisition de TAV Construction traité comme un goodwill au sein de la ligne mise en équivalence.

- L'entrée dans le périmètre de :
 - o La société Nomadvance Group et ses filiales (groupe Nomadvance) détenue depuis août 2012 à 100% par Hub Telecom.
La quote-part acquise de 100% dans les actifs identifiables et passifs repris de Nomadvance Group s'élève à 9 millions d'euros et génère après allocation d'actifs incorporels une différence de 16 millions d'euros par rapport au coût d'acquisition traité comme un goodwill résiduel.
Au 31 décembre 2012, afin de simplifier le management et de réaliser des synergies opérationnelles, Hub Télécom a apporté à Nomadvance son activité traçabilité et mobilité (Business Unit Traçabilité Mobilité= BU TRAM ainsi que la société Hub Télécom Région absorbée en mars 2012), via un apport partiel d'actifs.
 - o La société CV TransPort¹ détenue à 60% par Schiphol Group et à 40% par ADP Investissement Nederland créée en 2012 et détenue à 100% par ADP Investissement filiale à 100% d'Aéroports de Paris SA.
 - o La société TransPort Beheer BV¹ détenue à 60% par Schiphol Group et à 40% par ADP Investissement, filiale à 100% d'Aéroports de Paris SA.

- L'ouverture du capital de Ville Aéroportuaire Immobilier 1 à des partenaires au 1er février 2012 a dilué la participation de Ville Aéroportuaire Immobilier, filiale à 100% d'Aéroports de Paris SA de 100 à 60%. Au 31 décembre 2012 Ville Aéroportuaire Immobilier 1 est consolidée par intégration globale. Aéroports de Paris dispose d'une option d'achat portant sur le solde du capital (40%). Le coût s'élève à 9 millions d'euros inscrits dans les Autres passifs non courants au titre de ladite option d'achat.

3.3.2. Rappel des mouvements de périmètre 2011

L'exercice 2011 avait enregistré les mouvements de périmètre significatifs suivants :

- la cession au 30 décembre 2011 de 80% des sociétés Alyzia Holding et Alyzia SAS et de ses filiales. Les 20% restants conservés par Aéroports de Paris ont été mis en équivalence à partir du 30 décembre 2011. Les résultats de ces sociétés jusqu'à la date de cession ont été reclassés en « résultat des activités non poursuivies ».
- la cession au 15 avril 2011 par Hub Télécom de sa participation dans Masternaut International et de ses filiales.
- la fusion absorption de la société Duty Free Paris par la Société de Distribution Aéroportuaire, co-entreprise contrôlée conjointement et à parité égale par Aéroports de Paris et Aelia (filiale de Lagardère Services).

3.4. Évolution de l'information sectorielle

Le Groupe Aéroports de Paris a défini son information sectorielle sur la base d'une information par secteur opérationnel tel qu'identifié par le Comité Exécutif, principal décideur opérationnel du Groupe. Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges (y compris des produits des activités ordinaires et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) et dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel du Groupe en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance.

Suite à l'acquisition d'une participation dans la société TAV Airports, le Groupe a choisi de regrouper ses activités de management aéroportuaire dans un cinquième segment dénommé "Participations aéroportuaires" (Note 4.21).

¹ Ces filiales sont consolidées par mise en équivalence.

Note 4 - Règles et méthodes comptables

4.1. Base d'établissement des états financiers

Les états financiers sont principalement basés sur le coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des actifs détenus à des fins de transaction et des actifs désignés comme étant disponibles à la vente dont la comptabilisation suit le modèle de la juste valeur.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer son jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement. Les estimations effectuées concernent essentiellement les normes IAS 19 (Notes 4.16 et 13), IAS 36, IAS 37 (Note 4.17) et la juste valeur des immeubles de placement présentée en annexe (Notes 4.6 et 23).

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables retenues par le Groupe en cas d'option possible dans une norme sont les suivantes :

- IAS 19 – Avantage du personnel : le Groupe n'a pas opté pour une comptabilisation dans l'état du résultat global de la totalité des écarts actuariels au titre de régimes à prestations définies, telle que prévue par l'amendement d'IAS 19. Le Groupe continue donc à appliquer la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels dans le compte de résultat, sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.
- IAS 31 – Participations dans des coentreprises : le Groupe consolide les entreprises contrôlées conjointement selon la méthode de la mise en équivalence.
- IAS 40 – Immeubles de placement : Après la comptabilisation initiale, le Groupe n'a pas opté pour le modèle de la juste valeur. Les immeubles de placement sont donc évalués au coût historique dans les états financiers du Groupe. La juste valeur des immeubles de placement fait l'objet d'une information en Note 23.

4.2. Principes de consolidation

4.2.1. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les comptes de la société Aéroports de Paris ainsi que ceux de ses filiales, coentreprises et entreprises associées :

- Les filiales contrôlées de manière exclusive par le Groupe, notamment celles dont la société mère détient, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote, sont incluses dans les états financiers consolidés en additionnant, ligne à ligne, les actifs, passifs, produits et charges. La part attribuable aux intérêts minoritaires est présentée séparément au compte de résultat et au sein des capitaux propres du bilan. Les filiales sont consolidées à compter de leur date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.
- Lors d'une perte de contrôle, le Groupe décomptabilise les actifs et passifs de la filiale, toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuel résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat. Si le Groupe conserve une participation dans l'ancienne filiale, celle-ci est évaluée à sa juste valeur à la date de perte de contrôle. Ensuite, la participation est comptabilisée en tant qu'entreprise mise en équivalence ou actif financier disponible à la vente, en fonction du niveau d'influence conservé.
- Les coentreprises contrôlées conjointement en vertu d'un accord contractuel avec d'autres entités ainsi que celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. (cf. Note 4.8). La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de l'entreprise associée ou de la coentreprise, y compris les résultats de la période. L'écart d'acquisition lié à une société mise en équivalence est inclus dans la valeur comptable de la participation et il n'est pas amorti. Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise associée.

Tous les comptes et transactions réciproques entre les sociétés intégrées sont éliminés à hauteur de la part d'intérêt du Groupe pour les entreprises associées et coentreprises, de même que les résultats internes à l'ensemble consolidé (dividendes, plus-values de cessions, provisions sur titres et créances, etc.), sauf dans le cas de pertes latentes représentatives de perte de valeur.

4.2.2. Regroupements d'entreprises

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Les écarts d'acquisition dégagés lors de l'acquisition de titres de filiales, entreprises associées et co-entreprises représentent la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition de ces titres et la quote-part des actifs et des passifs acquis et passifs éventuels évalués à leur juste valeur. Ces écarts d'acquisition, lorsqu'ils sont positifs, sont inscrits au bilan dans les immobilisations incorporelles pour les filiales et au poste "Participations dans les entreprises mises en équivalence" pour les entreprises associées et les coentreprises. Lorsqu'ils sont négatifs, ces écarts sont directement portés en résultat dans les "Autres produits opérationnels".

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure à la date à laquelle le Groupe obtient le contrôle ou exerce un contrôle conjoint ou une influence notable ou antérieure à la date à laquelle le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable cesse.

4.3. Effets des variations des cours des monnaies étrangères

4.3.1. Conversion des états financiers des filiales, coentreprises et entreprises associées étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis en euros de la manière suivante :

- les actifs et passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et charges du compte de résultat et les flux de trésorerie sont convertis à un cours approchant les cours de change aux dates de transactions ;
- les écarts de change en résultant sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et sont portés au bilan dans les capitaux propres en réserves de conversion.

Aucune société du périmètre de consolidation n'est située dans une économie hyper inflationniste.

4.3.2. Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées comme suit :

- lors de leur comptabilisation initiale, les transactions en devises sont enregistrées au cours de change à la date de la transaction ;
- à chaque clôture, les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture, les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique demeurent convertis au cours de change initial et les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée ;
- les écarts résultant du règlement ou de la conversion d'éléments monétaires sont portés en résultat dans les charges financières nettes.

4.4. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les écarts d'acquisition correspondant aux écarts positifs dégagés lors de regroupements d'entreprises conformément aux principes exposés au § 4.2.2 ci-dessus, diminués du cumul des pertes de valeur ;
- les logiciels informatiques évalués à leur coût d'acquisition ou de production et amortis linéairement sur leur durée d'utilisation allant de 1 à 7 ans selon les cas ;
- des droits d'usage amortis linéairement sur 15 ans.

4.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, à l'exclusion des coûts d'entretien courant, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût d'un actif produit par le Groupe pour lui-même comprend essentiellement de la main d'œuvre directe.

Depuis le 1er janvier 2009, les coûts d'emprunt sont capitalisés au titre des actifs éligibles.

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilisation estimée :

• Aménagement de terrains	20 ans
• Aérogaes	50 ans
• Autres bâtiments	40 à 50 ans
• Aménagements des aérogaes et autres bâtiments	10 à 20 ans
• Sécurité	10 à 20 ans
• Équipements des aérogaes :	
- Manutention des bagages	20 ans
- Passerelles télescopiques	20 ans
- Escaliers, ascenseurs et escalators	25 ans
• Tunnels et ponts	45 ans
• Pistes d'atterrissage	10 et 50 ans
• Voies routières et signalisation	10 à 50 ans
• Installations techniques	5 à 50 ans
• Aires de stationnement	50 ans
• Installations ferroviaires	10 à 50 ans
• Véhicules	5 ans
• Mobilier de bureau	7 ans
• Matériel informatique	5 à 7 ans
• Matériel de transport	7 à 10 ans

Pour la détermination des dotations aux amortissements, les immobilisations corporelles sont regroupées par composants ayant des durées et des modes d'amortissement identiques.

Les terrains ne donnent pas lieu à amortissement.

Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les immeubles de placement portés sur une ligne spécifique du bilan (cf. § 4.6 ci-après).

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de décomptabilisation de l'actif.

4.6. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers (terrain, bâtiment, ensemble immobilier ou partie de l'un de ces éléments) détenus (en pleine propriété ou grâce à un contrat de location financement) pour être loués à des tiers et/ou dans la perspective d'un gain en capital.

Par opposition, les immeubles occupés par Aéroports de Paris pour ses besoins propres (sièges sociaux, bâtiments administratifs ou bâtiments d'exploitation) ne sont pas des immeubles de placement mais des immeubles d'exploitation figurant au bilan sous le poste Immobilisations corporelles.

Les immeubles vacants n'ayant pas vocation à être utilisés par Aéroports de Paris pour ses besoins propres, sont assimilés à des immeubles de placement.

Les bâtiments à usage mixte qui répondent à la définition des immeubles de placement pour plus de la moitié de leur surface sont retenus dans leur intégralité.

Les immeubles de placement apparaissent ainsi sur une ligne spécifique du bilan et, conformément à l'option offerte par IAS 40, sont évalués selon la méthode du coût historique, c'est-à-dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les bâtiments concernés sont amortis linéairement sur la base des durées de vie allant de 20 à 50 ans.

La juste valeur de ces immeubles, dont le montant est indiqué en Note 23.2 de la présente Annexe, est basée sur une approche mixte reposant sur des expertises, pour 95% des bâtiments et sur l'actualisation des flux de trésorerie générés par les actifs pour les 5% des bâtiments résiduels ainsi que les terrains loués.

Ainsi, les bâtiments ne relevant pas d'expertise ont été évalués sur la base de leurs flux de trésorerie futurs actualisés, déterminés dans les conditions actuelles d'exploitation d'Aéroports de Paris.

Les terrains loués ont été valorisés sur la base des taux de rendement constaté sur le marché de leur situation géographique.

Les réserves foncières sont évaluées à partir d'un prix de vente estimé tenant compte des conditions de marché actuelles de la zone. Cette évaluation intègre par ailleurs un abattement lié à la capacité d'absorption du marché et donc à l'horizon effectif de valorisation de ces réserves.

Le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie correspond au coût du capital observé d'une activité immobilière parfaitement diversifiée. En parallèle, une décote liée à la spécificité des actifs détenus (nature, concentration géographique) a été appliquée aux résultats sauf pour les biens ayant fait l'objet d'une expertise.

4.7. Dépréciations d'actifs

Les valeurs comptables des actifs du Groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé et les immeubles de placements, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indicateur qu'un actif ait subi une perte potentielle de valeur. S'il existe un tel indicateur, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Les unités génératrices de trésorerie ont été alignées sur les secteurs définis par ailleurs dans le cadre de l'information sectorielle (*cf. Note 4.21*) :

- Activités aéronautiques
- Commerces et services
- Immobilier
- Participations aéroportuaires
- Autres activités

Les indicateurs suivis en application d'IAS 36 sont les suivants :

- baisse du niveau des investissements courants et de restructuration, ne permettant pas d'apprécier le maintien de potentiel des installations d'Aéroports de Paris ;
- concernant les activités du périmètre régulé et celles financées par la taxe d'aéroport, remise en cause du maintien du critère de régulation tarifaire s'appuyant sur le principe d'une rémunération des actifs calculée à partir de leur valeur nette comptable, dégradant les perspectives de flux de trésorerie futurs.

Aucun de ces indicateurs n'est observé à fin 2012, si bien qu'aucune unité génératrice de trésorerie n'a nécessité la réalisation de tests de dépréciation d'actifs.

Pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Par ailleurs, certains titres mis en équivalence font l'objet d'un test de dépréciation.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

4.7.1. Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

4.7.2. Reprise de la perte de valeur

La perte de valeur est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

4.8. Participations dans des entreprises contrôlées conjointement en vertu d'un accord contractuel

Conformément au principe exposé au § 4.2.1, la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence, qui sont partie prenante dans la conduite des opérations et dans la stratégie du Groupe, est classée sur une ligne identifiée du compte de résultat, intégrée au résultat opérationnel courant.

Cette présentation est cohérente avec celle d'autres opérateurs en Europe et reflète l'implication du Groupe dans la conduite de ces entreprises dont l'activité et la performance font l'objet d'un suivi et d'un reporting régulier tout au long de l'exercice.

4.9. Actifs financiers courants et non courants

Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction pour leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition des actifs financiers (sauf pour la catégorie des actifs financiers évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat).

Les actifs financiers sont sortis du bilan dès lors que les droits aux flux futurs de trésorerie ont expiré ou ont été transférés à un tiers, que le Groupe a transféré l'essentiel des risques et avantages et qu'il n'a pas conservé le contrôle de ces actifs.

A la date de comptabilisation initiale, le Groupe détermine, en fonction de la finalité de l'acquisition, la classification de l'actif financier dans l'une des quatre catégories suivantes prévues par la norme IAS 39 :

- Actifs financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat,
- Prêts et créances,
- Actifs financiers disponibles à la vente,
- Placements détenus jusqu'à leur échéance.

Aéroports de Paris n'a pas de placements détenus jusqu'à leur échéance.

4.9.1. Actifs financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat

La catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprend d'une part les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et d'autre part des actifs financiers désignés, lors de leur comptabilisation initiale, comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les actifs financiers sont considérés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être revendus à court terme.

Il s'agit pour le Groupe :

- de la trésorerie et équivalents de trésorerie qui comprennent les disponibilités, les placements à court terme ainsi que les autres instruments liquides et facilement convertibles dont le risque de changement de valeur est négligeable et dont la maturité est de six mois au plus au moment de leur date d'acquisition. Les placements de plus de trois mois, de même que les comptes bancaires bloqués ou nantis sont exclus de la trésorerie. Les découverts bancaires figurent en dettes financières au passif du bilan ;
- des instruments financiers dérivés non qualifiés comptablement de couverture pour lesquels les justes valeurs sont positives.

Ces actifs financiers sont évalués à leur juste valeur par le biais du résultat.

4.9.2. Prêts et créances

Il s'agit notamment des créances à long terme rattachées à des participations non consolidées, des prêts à des sociétés associés, des prêts à long terme au personnel, des dépôts et cautionnements et des créances clients.

Ces prêts et créances sont valorisés à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux effectif. Une dépréciation est enregistrée dès lors que la valeur recouvrable estimée est inférieure à la valeur comptable. La juste valeur correspond à la valeur nominale lorsque l'échéance de paiement n'est pas significative.

La valeur recouvrable des créances comptabilisées au coût amorti est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale). Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

Ces créances sont éventuellement dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

4.9.3. Actifs financiers disponibles à la vente

Il s'agit pour le Groupe des titres de participations non consolidés. A chaque clôture périodique, ces titres sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées en autres éléments du résultat global et présentées en capitaux propres. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes comptabilisé antérieurement directement en capitaux propres est comptabilisé en résultat.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché et, pour les titres non cotés, à une référence à des transactions récentes ou à une technique d'évaluation reposant sur des indications fiables et objectives avec les autres estimations utilisées par les autres intervenants sur le marché. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est conservé au coût historique.

4.10. Titres d'auto – contrôle

Les titres d'auto-contrôle sont enregistrés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, y compris les coûts directs attribuables, nets d'impôts. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

Le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats non distribués.

4.11. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs porteurs d'intérêts sont initialement enregistrés pour leur juste valeur qui correspond au montant reçu, diminué des coûts de transaction directement attribuables aux emprunts concernés comme les primes et frais d'émission. Par la suite, ces emprunts sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt.

Le taux effectif correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur comptable d'un emprunt à l'origine en actualisant ses flux futurs estimés.

De même, les dettes fournisseurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Les dettes financières dont l'échéance est supérieure à un an sont présentées en dettes financières non courantes. Les dettes financières dont la date de remboursement est inférieure à un an sont présentées en dettes financières courantes.

4.12. Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de la gestion du risque de taux de sa dette à moyen et long terme, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés, constitués d'opérations d'échange de taux d'intérêt (swaps et *cross currency swaps*) principalement adossés à des lignes d'emprunts obligataires ou de prêts bancaires.

Ces swaps de taux d'intérêts sont initialement et ultérieurement évalués au bilan à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du résultat sauf dans les cas particuliers de la comptabilité de couverture exposés ci-dessous.

Lorsque l'instrument financier peut être qualifié d'instrument de couverture, ces instruments sont évalués et comptabilisés conformément aux critères de la comptabilité de couverture de la norme IAS 39 :

- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de la valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans les réserves de juste valeur au sein des capitaux propres. Elle est reclassée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la partie inefficace du dérivé est enregistrée directement dans le compte de résultat. Lorsque l'élément couvert est une émission de dette future, le reclassement en résultat est effectué sur la durée de vie de la dette, une fois celle-ci émise. Lorsque la transaction prévue se traduit par la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont intégrées dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif concerné.
- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur, la variation de valeur du dérivé et la variation de valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert sont enregistrées en résultat au cours de la même période.
- Une couverture de change d'un investissement net dans une entité étrangère est comptabilisée de la même manière qu'une couverture de flux de trésorerie. Les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture sont comptabilisées en capitaux propres pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture, tandis que les variations de la juste valeur relative à la partie inefficace de la couverture sont constatées en résultat financier. Lorsque l'investissement dans l'entité étrangère est cédé, toutes les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment comptabilisées en capitaux propres sont transférées au compte de résultat.

La comptabilité de couverture est applicable si la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place et si l'efficacité de la relation de couverture est démontrée de façon prospective et rétrospective dès son origine puis à chaque arrêté comptable.

Les instruments dérivés sont présentés au bilan intégralement à l'actif en Autres actifs financiers courants ou au passif en Emprunts et dettes financières à court terme, ces dérivés étant résiliables à tout moment moyennant le versement ou l'encaissement d'une soultte correspondant à leur juste valeur.

4.13. Juste valeur des instruments financiers

4.13.1. Méthode de calcul de la juste valeur

La meilleure indication de juste valeur d'un contrat est le prix qui serait convenu entre un acheteur et un vendeur libres de contracter et opérant aux conditions de marché. En date de négociation, il s'agit généralement du prix de transaction. Par la suite, l'évaluation du contrat doit être fondée sur des données de marché observables qui fournissent l'indication la plus fiable de la juste valeur d'un instrument financier :

- flux futurs actualisés pour les emprunts obligataires et bancaires ;
- prix cotés sur un marché organisé pour les titres de participation cotés et non consolidés ;
- valeur de marché pour les instruments de change et de taux, évalués par actualisation du différentiel de cash-flow futurs ou en obtenant des cotations de la part d'établissements financiers tiers.

La juste valeur des contrats de vente à terme de devises correspond à la différence entre les montants de devises convertis aux cours contractuellement fixés pour chaque échéance et les montants de ces devises convertis au taux forward pour ces mêmes échéances.

4.13.2. Hiérarchie des justes valeurs

La norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » établit une hiérarchie des justes valeurs et distingue trois niveaux :

- Niveau 1 : juste valeur fondée sur les cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement). Ce niveau s'applique principalement aux valeurs mobilières de placement dont les cours sont communiqués par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- Niveau 2 : juste valeur fondée sur les cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables et les techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables. Ce niveau s'applique principalement aux instruments dérivés dont les valorisations sont fournies par Bloomberg ;
- Niveau 3 : juste valeur fondée sur les techniques de valorisation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables. A ce jour, ce niveau ne trouve pas à s'appliquer au sein du Groupe.

L'ensemble des valorisations par niveau de juste valeur est présenté en Note 31.2.

4.14. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- les différences temporelles taxables liées à la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- les différences temporelles taxables ou déductibles liées à la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ;
- les différences temporelles taxables liées à des participations dans des filiales dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible ainsi que les différences temporelles déductibles liées à des participations dans des filiales, associées ou co-entreprises s'il n'est pas probable que les différences s'inverseront dans un avenir prévisible ou qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel elles pourront s'imputer.

Toutefois, les retraitements liés aux contrats de location financement donnent lieu à la constatation d'un impôt différé, bien qu'ils n'affectent ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice fiscal lors de leur comptabilisation initiale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur les exercices au cours desquels les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des actifs d'impôts différés sont constatés, le cas échéant, au titre du report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés. D'une façon générale, les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que l'entité fiscale concernée disposera de bénéfices imposables futurs suffisants sur lesquels les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales non utilisées et les crédits d'impôts pourront être imputés.

Les actifs d'impôts différés non reconnus sont réappréciés à chaque clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Le groupe fiscalement intégré comprenant la société mère Aéroports de Paris et neuf filiales françaises détenues, directement ou indirectement, à plus de 95% : Alyzia Sureté, Alyzia Sureté France, Ville Aéroportuaire Immobilier SAS (VAI), ADP Investissement, Hub Telecom, ADPI, ADPM, Cœur d'Orly Commerces Investissements SAS et Cœur d'Orly Investissements SAS. Ce groupe constitue, pour l'application des principes ci-dessus, une entité fiscale unique.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables ou récupérables auprès des administrations fiscales au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'un exercice. Il est porté respectivement dans les passifs ou actifs courants du bilan.

Par ailleurs, le Groupe comptabilise la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) en Charge opérationnelle.

4.15. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement figurent en Autres passifs non courants.

Les reprises de subventions sont échelonnées sur la durée de l'amortissement des biens qui en ont bénéficié et enregistrées dans le résultat au niveau des Autres produits opérationnels courants.

4.16. Avantages du personnel

4.16.1. Régimes à prestations définies

Donnent lieu à des provisions pour engagements sociaux portées au passif du bilan les avantages postérieurs à l'emploi suivants :

- les indemnités de fin de carrière versées au moment du départ en retraite ou en cas de licenciement pour inaptitude ;
- les allocations de pré-retraite prévues dans le cadre du dispositif de départ à la retraite anticipée (PARDA) mis en place depuis 1977 et des mesures d'âge ciblées prises en 2006 ;
- les retraites complémentaires versées sous forme de rente au profit des pompiers en vertu d'un accord prévoyant leur départ en retraite à partir de 55 ans ;
- les cotisations prises en charge par Aéroports de Paris au titre de la couverture santé des retraités actuels et de leurs ayants droit ;
- la retraite complémentaire à prestations définies mise en place en 2007.

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date de clôture, fondé sur les obligations de première catégorie dont la date d'échéance est proche de celle des engagements du Groupe. Les calculs sont effectués par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Tous les écarts actuariels au 1er janvier 2004, date de la transition aux IFRS, ont été comptabilisés. S'agissant des écarts actuariels survenus après le 1er janvier 2004 pour déterminer l'obligation du Groupe au titre d'un régime, la fraction des écarts actuariels cumulés non comptabilisés excédant 10% du montant le plus élevé entre la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.

Les hypothèses actuarielles retenues sont précisées en Note 13.

4.16.2. Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte (le fond) et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fond n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont dues. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où cela conduira à un remboursement en trésorerie ou à une diminution des paiements futurs.

4.16.3. Autres avantages à long terme

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés et minorés, le cas échéant, de la juste valeur des actifs dédiés. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant des dates d'échéances proches de celles des engagements du Groupe. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Cette catégorie d'avantages du personnel, qui concerne exclusivement les médailles d'honneur de l'aéronautique décernées aux agents d'Aéroports de Paris ainsi que les primes versées concomitamment, donne lieu à des provisions pour engagements sociaux au passif du bilan.

4.17. Provisions

Une provision est constituée lorsque le Groupe Aéroports de Paris a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

4.18. Contrats de location

L'existence d'un contrat de location au sein d'un accord est mise en évidence sur la base de la substance de l'accord et nécessite d'apprécier si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un ou plusieurs actifs spécifiques, et si l'accord octroie un droit d'utilisation de l'actif.

4.18.1. Les contrats de location dans les états financiers du Groupe en tant que preneur

Les contrats de location-financement, qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les actifs faisant l'objet d'une location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles (cf. Note 4.5) ou en immeubles de placement (cf. Note 4.6) et sont amortis sur la plus courte des durées entre leur durée d'utilité et la durée du contrat si le Groupe n'a pas une certitude raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

4.18.2. Les contrats de location dans les états financiers du Groupe en tant que bailleur

En application de la norme IAS 17, un actif mis à disposition d'un tiers aux termes d'une location financement (par opposition à une location simple) n'est pas enregistré à l'actif du bilan comme une immobilisation, mais comme une créance dont le montant est égal à la valeur actualisée des flux futurs générés par cet actif.

Un actif satisfait à la qualification de location financement lorsque le contrat transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif au preneur. Les critères suivants doivent être analysés :

- Actifs spécifiques à un client sauf à leur apporter des modifications majeures ;
- Durée de la convention représentant une partie significative de la durée de vie de l'actif ;
- Valeur actualisée des paiements au commencement du contrat s'élevant à la quasi-totalité de la juste valeur d'origine de l'actif loué (assimilé à la valeur brute comptable) ;
- Obligation implicite pour le preneur de re-louer le bien à la fin de la convention.

Les autres contrats de location dans lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif demeurent classés en tant que contrats de location simple. Les coûts indirects initiaux engagés lors de la négociation du contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et comptabilisés sur la période de location sur les mêmes bases que les revenus de location.

4.19. Comptabilisation des produits

4.19.1. Ventes de biens et prestations de services

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés.

Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant :

- à la recouvrabilité de la contrepartie due ;
- aux coûts encourus ou à encourir associés à la prestation ; ou
- au retour possible des marchandises en cas de droit d'annulation de l'achat, et lorsque le Groupe reste impliqué dans la gestion des biens.

4.19.2. Redevances aéronautiques

Les redevances aéronautiques regroupent les redevances d'atterrissage, de balisage, de stationnement, la redevance passager et la redevance pour usage des installations fixes de distribution de carburants d'aviation.

Les conditions d'évolution des redevances sont fixées par des contrats pluriannuels d'une durée maximale de cinq ans conclus avec l'État ou, en l'absence de contrat pluriannuel, sur une base annuelle dans des conditions fixées par décret. Dans le cadre du processus de consultation qui précède la fixation des évolutions des redevances, les compagnies aériennes sont amenées à faire part de leurs commentaires et avis sur ces évolutions.

Dans le cadre des contrats pluriannuels conclus avec l'État, les paramètres d'évolution des redevances payées par les compagnies aériennes peuvent inclure non seulement les recettes des activités aéronautiques, mais aussi les recettes d'autres activités.

4.19.3. Revenus locatifs

Les revenus locatifs provenant des immeubles de placement sont comptabilisés en résultat sur une base linéaire sur toute la durée du contrat de location.

4.19.4. Taxe d'aéroport

Les conditions d'assiette et de recouvrement de la taxe aéroport ont été fixées par la loi de Finances pour 1999 articles 51 et 136 (Code Général des Impôts : articles 302 bis K et 1609 quatervicies). L'article 1609 précise notamment : "le produit de la taxe est affecté sur chaque aérodrome au financement des services de sécurité – incendie – sauvetage, de lutte contre le péril aviaire, de sûreté et des mesures effectuées dans le cadre des contrôles environnementaux".

Les articles L251-2 et L282-8 du Code de l'Aviation Civile fixant les attributions d'Aéroports de Paris en matière de sécurité et de sûreté, les charges d'exploitation correspondantes sont enregistrées au fur et à mesure de leur survenance et les produits sont comptabilisés en chiffre d'affaires.

Lorsque le montant cumulé de la taxe perçue est supérieur au montant cumulé des charges enregistrées, un produit constaté d'avance égal à l'excédent encaissé est comptabilisé, et dans le cas contraire un produit à recevoir est comptabilisé.

4.19.5. Produits financiers liés à l'activité

Les produits d'intérêts constatés en tant que bailleur au titre des contrats de location financement sont comptabilisés en Produit des activités ordinaires, afin de donner une image fidèle de la performance financière notamment du segment Immobilier auquel ces produits sont affectés.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit dans le cas des titres cotés à la date de détachement.

4.20. Résultat financier

Le résultat financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

4.21. Secteurs opérationnels

Le Groupe Aéroports de Paris a défini son information sectorielle sur la base d'une information par secteur opérationnel tel qu'identifié par le Comité Exécutif, principal décideur opérationnel du Groupe. Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges (y compris des produits des activités ordinaires et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) et dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel du Groupe en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance.

Les secteurs opérationnels identifiés du Groupe Aéroports de Paris sont les suivants :

- **Activités aéronautiques** : ce secteur opérationnel regroupe l'ensemble des produits et des services fournis par le Groupe concourant au service public aéroportuaire de traitement des avions sur les aéroports ou des flux des passagers aériens et de leurs accompagnants dans les installations du Groupe. Les services aéroportuaires sont rémunérés en particulier par les redevances principales (atterrissage, stationnement et passagers), les redevances accessoires (comptoirs d'enregistrement et d'embarquement, installations de tris des bagages, installations de dégivrage, de fourniture d'électricité aux aéronefs, ...) ainsi que par la taxe d'aéroport pour ce qui concerne en particulier les activités de sûreté, de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs ;
- **Commerces et services** : ce secteur opérationnel regroupe l'ensemble des produits et des services proposés par le Groupe à ses clients facilitant leur accueil ou leur occupation dans ses installations, en particulier dans les domaines des activités commerciales dans les aéroports (boutiques, bars et restaurants, banques et change, ...), des locations immobilières en aéroports, des parcs et accès ou des prestations industrielles ;
- **Immobilier** : ce secteur opérationnel regroupe l'ensemble des produits et services de location immobilière et activités commerciales connexes fournis par le Groupe à l'exclusion des locations immobilières réalisées dans les aéroports liées à l'exploitation de ces dernières ;
- **Participations aéroportuaires** : ce secteur opérationnel regroupe l'ensemble des filiales et participations opérant dans le domaine du management aéroportuaire. Il regroupe TAV Airports, SCHIPHOL Group ainsi que le sous-groupe ADPM. Ces deux derniers étant antérieurement rattachés au secteur "autres activités".
- **Autres activités** : ce secteur opérationnel rassemble l'ensemble des activités réalisées par les filiales d'Aéroports de Paris qui opèrent dans des domaines aussi variés que les prestations de sûreté, la gestion ou la conception d'aéroports, ou la téléphonie.

La performance de chacun des secteurs opérationnels est appréciée à partir de leur résultat opérationnel, de leurs actifs et de leurs investissements. Le résultat opérationnel sectoriel est apprécié après affectation des frais de siège tel que stipulé dans la norme IFRS 8.

Les prix de transfert entre les segments d'activités sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers. Les produits sectoriels, les charges sectorielles et le résultat sectoriel comprennent les transferts entre les secteurs d'activité. Ces transferts sont éliminés en consolidation.

4.22. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, augmenté du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion en actions ordinaires de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

5.1. Introduction

Outre les instruments dérivés, les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, d'obligations, de dettes de location financement, de dettes fournisseurs et de contrats de locations. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient d'autres actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Le Groupe contracte également des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de taux d'intérêt liés au financement du Groupe.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont :

- le risque de crédit
- le risque de liquidité
- le risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au Conseil d'Administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Le Comité d'Audit du Groupe a pour responsabilité de procéder à un examen, avec la Direction Générale, des principaux risques encourus par le Groupe et d'examiner la politique de maîtrise des risques dans tous les domaines. Par ailleurs, l'Audit Interne réalise des revues des contrôles et des procédures de gestion des risques, dont les résultats sont communiqués au Comité d'Audit.

5.2. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

5.2.1. Clients et autres débiteurs

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. A l'exception des conventions signées avec l'État et les filiales détenues à 100%, les contrats passés entre Aéroports de Paris et ses clients comportent des clauses de garantie (chèque de dépôt, caution bancaire, garantie bancaire à première demande, etc.). De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent. Par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables est peu significative.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Environ 25 % des produits du Groupe se rattachent à des prestations avec son principal client. En revanche, il n'y a pas de concentration du risque de crédit au niveau géographique.

Les éléments quantitatifs concernant les créances commerciales ainsi que l'antériorité des créances courantes sont précisés en Note 31.3.4.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. Les deux principales composantes de cette dépréciation correspondent d'une part à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés, d'autre part à des pertes globales déterminées par groupes d'actifs similaires, correspondant à des pertes encourues mais non encore identifiées. Le montant de la perte globale repose sur des données historiques de statistiques de paiement pour des actifs financiers similaires.

5.2.2. Placements

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe (trésorerie, équivalents de trésorerie, actifs financiers disponibles à la vente et certains instruments dérivés), Aéroports de Paris place ses excédents de trésorerie au travers d'OPCVM de type monétaire court terme. Le risque de contrepartie lié à ces placements est considéré comme marginal. Pour les instruments dérivés, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés qui sont, pour l'essentiel, des institutions financières de premier rang. L'exposition maximale est égale à la valeur comptable de ces instruments.

5.2.3. Garanties

La politique du Groupe est de n'accorder des garanties financières que pour le compte de filiales détenues en totalité. Au 31 décembre 2012, il existe plusieurs garanties accordées par Aéroports de Paris pour le compte d'ADP Ingénierie et Aéroports De Paris Management au bénéfice de divers clients de ces filiales. Ces garanties sont inscrites en engagements hors bilan (cf. Note 37).

5.3. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'échéancier des passifs financier est présenté en Note 31.3.3.

Aéroports de Paris est noté A+ par Standard & Poor's depuis mars 2010, contre AA- auparavant. En date du 15 mars 2012, Standard & Poor's a confirmé le rating A+ (perspective négative). La perspective négative reflète notamment le risque de dégradation de la notation souveraine de la France.

Les emprunts obligataires libellés en euros sont cotés à la Bourse de Paris.

Afin de procéder à l'évaluation des risques financiers et de marché, Aéroports de Paris dispose d'un service dette et trésorerie.

La trésorerie d'Aéroports de Paris est suivie quotidiennement. Tous les mois un reporting reprend notamment les opérations de financement, les placements et l'analyse des écarts par rapport au budget annuel de trésorerie. Il comprend en outre une ventilation détaillée des placements ainsi qu'éventuellement leur degré de risques.

S'agissant des emprunts obligataires émis avant 2008, le Groupe n'est soumis à aucune clause particulière pouvant conduire au remboursement anticipé de sa dette.

Pour les emprunts contractés auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), une clause de concertation pouvant éventuellement conduire à une demande de remboursement anticipé est incluse dans les contrats. Sont concernés notamment par cette clause : un abaissement de la notation d'Aéroports de Paris² à un niveau inférieur ou égal à A par l'agence spécialisée Standard & Poor's (ou toute note équivalente émise par une agence de notation comparable), la perte de la majorité du capital social et des droits de vote par l'État et en cas de réduction substantielle du coût du projet tel que défini dans le contrat de prêt (remboursement proportionnel uniquement).

Les emprunts obligataires émis depuis 2008 disposent qu'en cas de changement de contrôle de la société et d'une notation inférieure ou égale à BBB- au moment du changement de contrôle, chaque porteur d'obligation peut exiger le remboursement ou le rachat par l'émetteur de tout ou partie des obligations qu'il détient à leur valeur nominale.

Au 31 décembre 2012, Aéroports de Paris ne dispose d'aucun programme d'EMTN, ni de billets de trésorerie.

Par ailleurs, Aéroports de Paris a signé, en date du 30 juin 2010, une convention de crédit d'une durée de trois ans et d'un montant de 400 millions d'euros en remplacement des trois précédentes lignes de crédit confirmées pour un montant total de 400 millions d'euros échues en 2010. Depuis sa mise en place, cette ligne de crédit n'a toujours pas été utilisée.

5.4. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité/risque. Les analyses de sensibilité aux risques de taux et au risque de change sont présentées en Note 31.3.

5.4.1. Risque de taux d'intérêt

En complément de sa capacité d'autofinancement, AÉROPORTS DE PARIS a recours à l'endettement pour financer son programme d'investissement.

Au cours de la période, Aéroports de Paris a procédé :

- au remboursement de son emprunt obligataire ADP 5.25% 2001-2012 arrivé à échéance le 25 mars 2012 d'une valeur nominale de 334 millions d'euros ;
- à l'émission d'un emprunt obligataire à 7 ans d'un montant de 300 millions d'euros. Cet emprunt porte intérêt à 2.375% et a une date de remboursement fixée au 11 juin 2019 ;
- à l'émission d'un emprunt obligataire à 12 ans d'un montant de 500 millions d'euros. Cet emprunt porte intérêt à 3.125% et a une date de remboursement fixée au 11 juin 2024.

La dette au 31 décembre 2012, hors intérêts courus et instruments financiers dérivés passif, s'élève à 3 824 millions d'euros et est composée principalement d'emprunts obligataires et bancaires.

² La procédure de concertation ouverte avec la BEI en mars 2010 suite au changement de note par Standard & Poor's s'est terminée fin juillet 2010 par la signature d'un avenant aux contrats de prêt augmentant le coût moyen des prêts de 1.5 point de base, modifiant le seuil de dégradation de la notation à A ou en dessous et introduisant une clause d'annulation de l'augmentation en cas de remontée de la notation à un niveau supérieure à A+.

Le risque de taux relatif à la dette est géré en modulant les parts respectives de taux fixe et de taux variable en fonction des évolutions de marché.

La gestion de ce risque repose sur la mise en place ou l'annulation d'opérations d'échange de taux d'intérêts (swaps).

L'exposition au risque de taux d'intérêt d'Aéroports de Paris provient essentiellement de son endettement financier et, dans une moindre mesure de son portefeuille de dérivés de taux.

La politique du Groupe consiste à gérer sa charge d'intérêt en utilisant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable. La politique du Groupe est que 50% à 100% de sa dette soit à taux fixe. Dans cet objectif, le Groupe met en place des swaps de taux d'intérêt par lesquels il échange à intervalles déterminés la différence entre le montant des intérêts à taux fixe et le montant des intérêts à taux variable calculés sur un montant nominal d'emprunt convenu entre les parties. Ces swaps sont affectés à la couverture des emprunts.

Au 31 décembre 2012, après prise en compte des swaps de taux d'intérêt, environ 83% de la dette du Groupe est à taux d'intérêt fixe (69% à fin 2011).

5.4.2. Risque de change

D'une façon générale, le Groupe est peu exposé aux risques de change (*cf. Note 31.3.2*).

Les monnaies dans lesquelles les transactions sont essentiellement libellées sont l'euro et l'USD, ainsi que quelques devises du golfe persique liées au dollar américain par une parité fixe, telles que le rial saoudien, le dirham des Émirats arabes unis et le rial omanais.

Afin de réduire son exposition aux variations de change du dollar américain et des monnaies qui y sont liées par une parité fixe, le Groupe a mis en place, au niveau de sa filiale ADP Ingénierie, une politique de couverture consistant à :

- neutraliser au maximum le risque de change en réduisant le solde des recettes et des dépenses dans ces monnaies ;
- procéder à des ventes à terme partielles de dollars pour les soldes résiduels.

Note 6 - Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Conseil d'Administration veille au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires.

À ce jour, les membres du personnel détiennent 1,69% des actions ordinaires.

Le Groupe gère son capital en utilisant un ratio, égal à l'endettement financier net divisé par la somme des capitaux propres.

L'endettement financier net tel que défini par le groupe Aéroports de Paris correspond aux montants figurant au passif du bilan sous les postes emprunts et dettes financières à long terme et emprunts et dettes financières à court terme, diminués des instruments dérivés actif et de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les capitaux propres incluent la part du Groupe dans le capital, ainsi que les gains et pertes latents enregistrés directement en capitaux propres.

Le ratio d'endettement net est passé de 0,61 à 0,80 entre fin 2011 et fin 2012.

Occasionnellement, le Groupe achète ses propres actions sur le marché pour animer la liquidité des titres. Le rythme de ces achats dépend des cours sur le marché. Le Groupe n'a pas de plan défini de rachat d'actions.

Durant l'exercice, le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital.

Ni la société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques.

Note 7 - Soldes intermédiaires de gestion

	Notes	Année 2012	Année 2011	Variation 2012 / 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Produit des activités ordinaires	9	2 640 450	2 501 514	+5,6%
Production immobilisée et stockée	11	61 716	52 146	+18,4%
Production de l'exercice		2 702 166	2 553 660	+5,8%
Achats consommés	12	(115 088)	(92 791)	+24,0%
Services et charges externes	14	(671 866)	(635 817)	+5,7%
Valeur ajoutée		1 915 212	1 825 052	+4,9%
Charges de personnel	13	(708 892)	(677 014)	+4,7%
Impôts et taxes	14	(190 413)	(176 345)	+8,0%
Autres charges opérationnelles courantes	14	(22 903)	(17 111)	+33,9%
Autres produits opérationnels courants	10	31 896	17 261	+84,8%
Dotations aux provisions et dépréciations de créances nettes de reprises	15	(8 012)	541	-1581,0%
EBITDA		1 016 888	972 384	+4,6%
<i>Ratio EBITDA / Produit des activités ordinaires</i>		38,5%	38,9%	
Dotations aux amortissements	15	(409 802)	(383 114)	+7,0%
Dépréciations d'immobilisations, nettes de reprises	15	(48)	(158)	-
Résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles	18	37 981	18 190	+108,8%
Résultat opérationnel courant		645 019	607 302	+6,2%
Autres produits et charges opérationnels	16	(2 931)	44 198	-
Résultat opérationnel		642 088	651 500	-1,4%
Résultat financier	17	(117 537)	(98 118)	+19,8%
Résultat des sociétés mises en équivalence non opérationnelles	18	(787)	(590)	+33,3%
Résultat avant impôt		523 764	552 792	-5,3%
Impôts sur les résultats	19	(177 731)	(192 336)	-7,6%
Résultat net des activités poursuivies		346 033	360 456	-4,0%
Résultat net des activités non poursuivies		(4 856)	(13 419)	-63,8%
Résultat de la période		341 177	347 037	-1,7%
<i>Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		(66)	(776)	
<i>Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère</i>		341 243	347 813	-1,9%

Note 8 - Information sectorielle

8.1. Information sectorielle

Les revenus et le résultat du Groupe Aéroports de Paris se décomposent de la manière suivante :

Année 2012							
	Activités aéronautiques	Commerces & services	Immobilier	Participations aéroportuaires	Autres activités	Eliminations inter-secteurs & Non Affecté	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Produit des activités ordinaires	1 581 153	902 442	252 515	13 459	246 155	(355 274)	2 640 450
- dont produits réalisés avec des tiers	1 578 826	701 527	201 214	12 754	146 129	-	2 640 450
- dont produits inter-secteur	2 327	200 915	51 301	705	100 026	(355 274)	-
EBITDA	343 185	502 699	148 758	1 378	20 868	-	1 016 888
Dotations aux amortissements	(259 829)	(97 444)	(38 789)	(280)	(13 460)	-	(409 802)
Autres produits (charges) sans contrepartie en trésorerie	479	(2 288)	2 638	-	(2 430)	(6 459)	(8 060)
Résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles	-	6 857	(477)	28 017	3 584	-	37 981
Résultat opérationnel courant	83 356	412 112	109 492	29 115	10 944	-	645 019
Résultat opérationnel	83 356	412 112	109 492	29 115	8 013	-	642 088
Résultat financier							(117 537)
Résultat des sociétés mises en équivalence non opérationnelles							(787)
Impôt sur les sociétés							(177 731)
Résultat de la période des activités poursuivies							346 033
Résultat net des activités non poursuivies							(4 856)
Résultat de la période							341 177

Année 2011							
	Activités aéronautiques	Commerces & services	Immobilier	Participations aéroportuaires	Autres activités	Eliminations inter-secteurs & Non Affecté	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Produit des activités ordinaires	1 504 584	841 347	241 417	12 430	243 514	(341 778)	2 501 514
- dont produits réalisés avec des tiers	1 501 573	645 855	190 321	11 630	152 135	-	2 501 514
- dont produits inter-secteur	3 011	195 492	51 096	800	91 379	(341 778)	-
EBITDA	358 974	463 151	128 724	1 794	19 741	-	972 384
Dotations aux amortissements	(234 149)	(94 136)	(40 306)	(272)	(14 251)	-	(383 114)
Autres produits (charges) sans contrepartie en trésorerie	3 943	3 956	(2 170)	-	(234)	(5 113)	382
Résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles	-	6 281	(768)	12 676	(*)	-	18 190
Résultat opérationnel courant	124 824	375 297	87 651	14 198	5 332	-	607 302
Résultat opérationnel	149 434	400 522	87 651	14 198	(305)	-	651 500
Résultat financier							(98 118)
Résultat des sociétés mises en équivalence non opérationnelles							(590)
Impôt sur les sociétés							(192 336)
Résultat de la période des activités poursuivies							360 456
Résultat net des activités non poursuivies							(13 419)
Résultat de la période							347 037

(*) SCHIPHOL GROUP

8.2. Information sectorielle - Evolution

31/12/2011 Publié	Activités aéronautiques	Commerces & services	Immobilier	Participations aéroportuaires	Autres activités	ADPM - SCHIPHOL	Autres activités	Eliminations inter-secteurs & Non Affecté	Total
Produit des activités ordinaires	1 504 584	841 347	241 417	-	242 142	12 430	254 572	(340 406)	2 501 514
- dont produits réalisés avec des tiers	1 501 573	645 855	190 321	-	152 135	11 630	163 765	-	2 501 514
- dont produits inter-secteur	3 011	195 492	51 096	-	90 007	800	90 807	(340 406)	-
EBITDA	358 974	463 151	128 724	-	19 741	1 794	21 535	-	972 384
Dotations aux amortissements	(234 149)	(94 136)	(40 306)	-	(14 251)	(272)	(14 523)	-	(383 114)
Autres produits (charges) sans contrepartie en trésorerie	3 943	3 956	(2 170)	-	(234)	-	(234)	(5 113)	382
Résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles	-	6 281	(768)	-	-	12 676	12 676	-	18 190
Résultat opérationnel courant	124 824	375 297	87 651	-	5 332	14 198	19 530	-	607 302
Résultat opérationnel	149 434	400 522	87 651	-	(305)	14 198	13 893	-	651 500
Résultat financier									(98 118)
Résultat des sociétés mises en équivalence non opérationnelles									(590)
Impôt sur les sociétés									(192 336)
Résultat de la période des activités poursuivies									360 456
Résultat net des activités non poursuivies									(13 419)
Résultat de la période									347 037

31/12/2011 Retraité	Activités aéronautiques	Commerces & services	Immobilier	Participations aéroportuaires	Autres activités	ADPM - SCHIPHOL	Autres activités	Eliminations inter-secteurs & Non Affecté	Total
Produit des activités ordinaires	1 504 584	841 347	241 417	12 430	243 514	-	243 514	(341 778)	2 501 514
- dont produits réalisés avec des tiers	1 501 573	645 855	190 321	11 630	152 135	-	152 135	-	2 501 514
- dont produits inter-secteur	3 011	195 492	51 096	800	91 379	-	91 379	(341 778)	-
EBITDA	358 974	463 151	128 724	1 794	19 741	-	19 741	-	972 384
Dotations aux amortissements	(234 149)	(94 136)	(40 306)	(272)	(14 251)	-	(14 251)	-	(383 114)
Autres produits (charges) sans contrepartie en trésorerie	3 943	3 956	(2 170)	-	(234)	-	(234)	(5 113)	382
Résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles	-	6 281	(768)	12 676	-	-	-	-	18 190
Résultat opérationnel courant	124 824	375 297	87 651	14 198	5 332	-	5 332	-	607 302
Résultat opérationnel	149 434	400 522	87 651	14 198	(305)	-	(305)	-	651 500
Résultat financier									(98 118)
Résultat des sociétés mises en équivalence non opérationnelles									(590)
Impôt sur les sociétés									(192 336)
Résultat de la période des activités poursuivies									360 456
Résultat net des activités non poursuivies									(13 419)
Résultat de la période									347 037

Impact des changements	Activités aéronautiques	Commerces & services	Immobilier	Participations aéroportuaires	Autres activités	ADPM - SCHIPHOL	Autres activités	Eliminations inter-secteurs & Non Affecté	Total
Produit des activités ordinaires	-	-	-	12 430	1 372	(12 430)	(11 058)	(1 372)	-
- dont produits réalisés avec des tiers	-	-	-	11 630	-	(11 630)	(11 630)	-	-
- dont produits inter-secteur	-	-	-	800	1 372	(800)	572	(1 372)	-
EBITDA	-	-	-	1 794	-	(1 794)	(1 794)	-	-
Dotations aux amortissements	-	-	-	(272)	-	272	272	-	-
Autres produits (charges) sans contrepartie en trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
opérations	-	-	-	12 676	-	(12 676)	(12 676)	-	-
Résultat opérationnel courant	-	-	-	14 198	-	(14 198)	(14 198)	-	-
Résultat opérationnel	-	-	-	14 198	-	(14 198)	(14 198)	-	-
Résultat financier									-
Résultat des sociétés mises en équivalence non opérationnelles									-
Impôt sur les sociétés									-
Résultat de la période des activités poursuivies									-
Résultat net des activités non poursuivies									-
Résultat de la période									-

Note 9 - Produit des activités ordinaires

Au 31 décembre 2012, la ventilation du produit des activités ordinaires s'établit comme suit :

	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Redevances aéronautiques	866 943	835 095
Redevances spécialisées	185 220	175 799
Activités commerciales	356 299	316 929
Parcs et accès	158 296	157 010
Prestations industrielles	66 774	58 053
Taxe d'aéroport	492 546	458 188
Recettes locatives	312 943	293 482
Autres recettes	198 211	203 666
Produits financiers liés à l'activité	3 218	3 293
Total	2 640 450	2 501 514

Note 10 - Autres produits opérationnels courants

Les autres produits opérationnels courants se décomposent comme suit :

	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Subventions d'investissement réintégrées au compte de résultat	2 275	3 867
Autres produits	29 621	13 394
Total	31 896	17 261

La hausse du poste Autres produits est principalement liée à l'impact de pénalités reçues dans le cadre du protocole concernant le Trieur-Bagage Est (cf. 3.1.4 Accord concernant le Trieur-Bagage Est).

Note 11 - Production immobilisée et stockée

La production immobilisée et stockée s'analyse ainsi :

	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Frais d'Etudes et de Surveillance de Travaux (FEST)	55 558	49 316
Autres	6 158	2 830
Total	61 716	52 146

Les Frais d'Études et de Surveillance des Travaux (FEST) correspondent à la capitalisation de prestations internes d'ingénierie effectuées dans le cadre des projets d'investissements. Les frais ainsi capitalisés comprennent essentiellement des charges de personnel ainsi que des frais de fonctionnement directement affectés à ces projets.

Note 12 - Achats consommés

Le détail des achats consommés est le suivant :

	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Achats de marchandises	(20 666)	(10 544)
Gaz et autres combustibles	(27 193)	(20 957)
Electricité	(26 620)	(19 792)
Autres achats	(40 609)	(41 498)
Total	(115 088)	(92 791)

La variation des achats de marchandises est principalement due à l'entrée de Nomadvance dans le périmètre.

Note 13 - Coût des avantages du personnel

13.1. Charges de personnel et effectifs

L'analyse des charges de personnel est la suivante :

	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Salaires et traitements	453 769	431 324
Charges sociales	226 348	208 981
Participation et intéressement	24 725	29 427
Dotations aux provisions pour engagements sociaux	26 734	24 199
Reprises de provisions pour engagements sociaux	(22 684)	(16 917)
Total	708 892	677 014

L'effectif moyen salarié se ventile comme suit :

	Année 2012	Année 2011
Effectif moyen salarié	9 035	9 092
<i>Dont</i>		
ADP	6 851	6 879
Groupe ADP INGÉNIERIE	456	511
Groupe AÉROPORTS DE PARIS MANAGEMENT	44	46
Groupe HUB TÉLÉCOM	414	389
ALYZIA SURETÉ	1 270	1 267

13.2. Avantages du personnel à long terme

13.2.1. Description des différents avantages

a. Indemnités de fin de carrière (IFC)

En application de l'article 32 du statut du personnel, une indemnité de départ est attribuée aux agents d'Aéroports de Paris admis à faire valoir leur droit à la retraite ou aux agents d'Aéroports de Paris de plus de 60 ans licenciés pour inaptitude (décision de la Sécurité Sociale).

b. Protocole d'accord de régime de départ anticipé (PARDA) et autres mesures d'âge

Aéroports de Paris a mis en place, depuis le 1er janvier 1977, un dispositif de départ à la retraite anticipé.

Le premier accord a été signé le 7 décembre 1976 pour une durée de 3 ans. Il a été renouvelé 4 fois. Le dernier accord, le « PARDA IV » est entré en vigueur le 1er janvier 1996 pour une durée de 4 ans. Il a fait l'objet d'un avenant n°1 en 1997 et d'un second le 18 février 2000 prorogeant le dispositif jusqu'au 28 février 2005.

Les conditions d'accès sont les suivantes :

- Être âgé de 55 ans à la date souhaitée du départ,
- Ne pas avoir plus de 20 trimestres à valider aux régimes d'assurance vieillesse de la Sécurité Sociale pour bénéficier d'une retraite à taux plein,
- Justifier d'une ancienneté minimum de 10 ans à Aéroports de Paris.

Les bénéficiaires perçoivent une allocation de pré-retraite égale à 65% de la rémunération de la dernière année.

Les personnes souhaitant bénéficier du PARDA en 2005 l'ont fait savoir avant fin 2004, compte tenu du délai de préavis applicable.

En outre, des mesures d'âge ciblées ont été prises en 2006.

Concernant les agents pompiers, un accord permanent prévoit un dispositif de départ en retraite à partir de 55 ans.

c. Régime de retraite des pompiers

Pour les agents pompiers, le dispositif PARDA ci-dessus est complété par une assurance permettant à ces agents de disposer, après la liquidation de leur retraite de Sécurité Sociale et de leur retraite complémentaire, d'un revenu total équivalent à celui de leur allocation de pré-retraite. Ce versement complémentaire prend la forme d'une rente versée par une compagnie d'assurances.

La provision constituée représente l'évaluation du capital garantissant cette rente pour les agents actuellement en activité.

d. Couverture santé

Les agents d'Aéroports de Paris avaient la possibilité d'adhérer à quatre Mutuelles (deux d'entre elles couvrant 90% du personnel adhérent). Aéroports de Paris contribue à hauteur de 100% du régime de base des cotisations des agents retraités et préretraités.

La provision constituée représente la totalité des charges relatives aux agents retraités.

Depuis 2007, ce régime est remplacé par un régime à cotisations définies complété par un régime à prestations définies.

La modification a été qualifiée de coût des services passés ; le profit a été reconnu progressivement par résultat jusqu'alors. Le montant non amorti au 31/12/2012 impactera les capitaux propres suite à la modification de la norme IAS19.

e. Régime de retraite complémentaire à prestations définies

Un régime de retraite complémentaire à prestations définies, de type additionnel, a été mis en place en 2007, visant à assurer le financement partiel de la couverture santé des futurs retraités suite à la fin du régime de Couverture Santé (cf. § d. ci-dessus). Ce régime complète ainsi le régime à cotisations définies également instauré en 2007.

En vertu de l'accord signé en 2007, l'engagement constaté à l'égard des salariés actifs concernés est défini comme le paiement à un assureur du capital constitutif nécessaire au versement viager de la prestation. Cette dernière est déterminée par différence entre :

- un montant annuel forfaitaire de 850 euros revalorisé à hauteur de 2% par an à partir de 2008 ;
- la rente annuelle résultant de la liquidation du régime à cotisations définies instauré par ailleurs.

La répartition entre services passés et services futurs est effectuée au prorata de l'ancienneté à la date de calcul par rapport à l'ancienneté au départ en retraite.

f. Médaille d'honneur de l'Aéronautique

La société Aéroports de Paris finance les médailles de ses agents. L'engagement est défini, médaille par médaille, en fonction de la probabilité individuelle d'atteindre l'ancienneté requise avant le départ en retraite.

g. Avantages à long terme du personnel des filiales

Les filiales intégrées ne sont concernées que par les indemnités de fin carrière et les médailles du travail dont les engagements sont déterminés selon les mêmes méthodes que la société mère (cf. §a et §e ci-dessus).

13.2.2. Hypothèses de calcul

Il est rappelé que le Groupe Aéroports de Paris comptabilise ses écarts actuariels selon la méthode du corridor. Ainsi, la fraction des écarts actuariels cumulés non comptabilisés excédant 10% du montant le plus élevé entre la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	Au 31.12.2012
Taux d'actualisation	3.25%
Taux attendu de rendement des actifs du régime	3.25%
Hausse future des salaires	4.00% - 4.25% - 4.50%
Hausse future des dépenses de santé	4.00%
Age moyen de départ en retraite (*)	62 - 65 ans

(*) Au-delà de 2008, une majoration des âges de départ a été prise en compte de manière à atteindre progressivement les âges respectifs de 65 ans pour les catégories Cadres et Haute Maîtrise et 62 ans pour la catégorie Employés et Maîtrise.

Le taux utilisé pour l'actualisation de l'engagement est représentatif du taux de rendement des obligations en euros de première catégorie pour des durées comparables à celles des engagements concernés. Le taux a été déterminé en considérant des indices de marché de taux des obligations notées AA disponibles à fin 2012 pour des durées de 10 ans et plus.

Les tables de mortalité utilisées sont les suivantes :

- les tables TF et TH 06-08 (table de mortalité hommes/femmes 2006-2008) pour les IFC et médailles d'honneur du travail ;
- les tables TGF05 et TGH05 (table par génération des femmes/hommes - version 2005) pour les autres régimes.

Une variation de plus ou moins 0,5% des taux d'actualisation – toutes choses étant égales par ailleurs – aurait les effets suivants sur :

	Diminution de 0,50 pt de pourcentage	Augmentation de 0,50 pt de pourcentage
<i>(en milliers d'euros)</i>		
La valeur actualisée de l'engagement au 31/12/2012	23 848	(21 782)
Le passif comptabilisé au bilan du 31/12/2012	5 448	(1 840)

13.2.3. Variation, décomposition et réconciliation des engagements, des actifs et des passifs comptabilisés dans le bilan et impacts sur le compte de résultat

	IFC	PARDA et autres mesures d'âge	Retraite des pompiers	Retraite à prestation définie	Couverture santé	Médailles d'honneur et du travail	Total Au 31.12.2012	Total Au 31.12.2011
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Valeur actualisée de l'engagement à l'ouverture	181 114	13 886	2 586	19 454	81 766	1 413	300 219	307 029
Variation du périmètre de consolidation	231	-	-	-	-	-	231	(4 777)
Ecart actuariels de la période	43 718	109	311	12 359	12 581	(120)	68 958	(10 812)
Actualisation de l'engagement	8 069	639	119	900	3 761	63	13 550	13 615
Droits acquis au cours de la période	10 294	1 908	54	869	-	70	13 196	12 098
Prestations servies	(6 780)	(3 953)	(404)	(2 087)	(3 600)	(32)	(16 856)	(17 196)
Impact de la réorganisation de l'Escale	-	-	-	-	-	-	-	262
Valeur actualisée de l'engagement à la clôture	236 646	12 589	2 666	31 495	94 508	1 394	379 298	300 219
Valeur de marché des actifs du régime à la clôture	-	(1 220)	-	(1 660)	-	-	(2 880)	(1 551)
Ecart actuariels non comptabilisés	(24 234)	(1 322)	(1 973)	(13 249)	(9 451)	-	(50 229)	16 881
Coût des services passés non comptabilisés	-	-	-	(5 540)	24 720	-	19 180	25 624
Passifs comptabilisés au bilan	212 412	10 047	693	11 047	109 777	1 394	345 369	341 173
Coût financier de l'actualisation de l'engagement	8 069	639	119	900	3 761	63	13 550	13 615
Rendement attendu des actifs financiers du régime	-	(26)	-	(2)	-	-	(28)	(47)
Amortissement des écarts actuariels	(109)	1 005	74	-	1 398	(120)	2 248	1 441
Coût des services passés	-	-	-	1 487	(7 931)	-	(6 444)	(6 444)
Coût des services rendus au cours de la période	10 294	1 908	54	869	-	70	13 196	12 098
Dotations nettes liées à la réorganisation de l'Escale	-	-	-	-	-	-	-	287
Charge de la période	18 254	3 526	247	3 254	(2 772)	13	22 522	20 950

Les flux expliquant la variation des provisions sont les suivants :

	Dette actuarielle	Juste valeur des actifs de couverture	Dette actuarielle nette	Ecart actuariels différés	Coût des services passés non comptabilisés	Provision nette
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Au 01.01.2011	307 029	(1 897)	305 132	4 931	32 020	342 083
Variation de périmètre	(4 777)	-	(4 777)	(289)	48	(5 018)
Effet de l'actualisation	13 615	-	13 615	-	-	13 615
Droits acquis au cours de l'exercice	12 098	-	12 098	-	-	12 098
Produits financiers	-	(47)	(47)	-	-	(47)
Ecart actuariels de la période	(10 812)	39	(10 773)	10 773	-	-
Amortissements des écarts actuariels	-	-	-	1 441	-	1 441
Amortissements du coût des services passés	-	-	-	-	(6 444)	(6 444)
Impact de la réorganisation de l'Escale	262	-	262	25	-	287
Flux de trésorerie:						
- Paiements aux bénéficiaires	(17 196)	-	(17 196)	-	-	(17 196)
- Cotisations versées	-	(2 500)	(2 500)	-	-	(2 500)
- Paiements reçus de tiers	-	2 854	2 854	-	-	2 854
Au 31.12.2011	300 219	(1 551)	298 668	16 881	25 624	341 173
Variation de périmètre	231	-	231	(49)	-	182
Effet de l'actualisation	13 550	-	13 550	-	-	13 550
Droits acquis au cours de l'exercice	13 196	-	13 196	-	-	13 196
Produits financiers	-	(28)	(28)	-	-	(28)
Ecart actuariels de la période	68 958	356	69 314	(69 308)	-	6
Amortissements des écarts actuariels	-	-	-	2 248	-	2 248
Amortissements du coût des services passés	-	-	-	-	(6 444)	(6 444)
Flux de trésorerie:						
- Paiements aux bénéficiaires	(16 856)	-	(16 856)	-	-	(16 856)
- Cotisations versées	-	(4 450)	(4 450)	-	-	(4 450)
- Paiements reçus de tiers	-	2 793	2 793	-	-	2 793
Au 31.12.2012	379 298	(2 880)	376 418	(50 229)	19 180	345 369

13.2.4. Sensibilité des coûts médicaux

L'engagement relatif à la couverture médicale des retraités et préretraités a été évalué au 31 décembre 2012 à 97 millions d'euros et ne concerne que d'anciens salariés dans la mesure où le régime a été fermé, depuis octobre 2007, aux salariés actifs.

De ce fait, aucun coût des services rendus n'est comptabilisé pour ce régime sur l'exercice 2012. Le coût financier pour l'exercice 2012 ressort à 4 millions d'euros.

Ces éléments sont basés sur une hypothèse de dérive des dépenses médicales de 4 %. La variation de plus ou moins 1 point de ce taux aurait les effets suivants sur :

	Diminution d'un point de pourcentage	Augmentation d'un point de pourcentage
<i>(en milliers d'euros)</i>		
La valeur actualisée de l'engagement au 31/12/2012	(11 024)	13 174
Le coût financier au 31/12/2012	(357)	428

13.2.5. Expérience des régimes à prestations définies

Les tableaux suivants présentent ces informations pour chacun des types d'engagement identifié pour l'établissement des comptes.

Indemnités de fin de carrière

(en milliers d'euros)	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008
Obligations au titre des prestations définies	(236 638)	(181 114)	(175 885)	(165 801)	(152 951)
Actifs du régime	-	-	-	-	3 488
Excédent / (Déficit)	(236 638)	(181 114)	(175 885)	(165 801)	(149 463)
Ajustement des passifs du régime liés à l'expérience	(2 414)	(879)	809	4 141	2 366
Ajustement des actifs du régime liés à l'expérience	-	-	-	(71)	(2 861)

PARDA & autres mesures d'âge

(en milliers d'euros)	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008
Obligations au titre des prestations définies	(12 588)	(13 886)	(16 784)	(23 189)	(33 546)
Actifs du régime	1 220	1 500	1 256	1 104	1 062
Excédent / (Déficit)	(11 368)	(12 386)	(15 528)	(22 085)	(32 484)
Ajustement des passifs du régime liés à l'expérience	1 761	(263)	57	(1 212)	(9 338)
Ajustement des actifs du régime liés à l'expérience	(199)	(39)	-	-	12

Retraite supplémentaire des pompiers

(en milliers d'euros)	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008
Obligations au titre des prestations définies	(2 666)	(2 586)	(2 263)	(1 393)	(1 328)
Actifs du régime	-	-	-	80	77
Excédent / (Déficit)	(2 666)	(2 586)	(2 263)	(1 313)	(1 251)
Ajustement des passifs du régime liés à l'expérience	(222)	(54)	(703)	(474)	(23)
Ajustement des actifs du régime liés à l'expérience	-	-	(2)	-	2

Couverture santé des retraités

(en milliers d'euros)	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008
Obligations au titre des prestations définies	(94 509)	(81 766)	(90 023)	(79 519)	(75 001)
Actifs du régime	-	-	-	-	-
Excédent / (Déficit)	(94 509)	(81 766)	(90 023)	(79 519)	(75 001)
Ajustement des passifs du régime liés à l'expérience	(198)	12 021	(672)	1 875	(890)
Ajustement des actifs du régime liés à l'expérience	-	-	-	-	-

Régime de retraite supplémentaire santé

(en milliers d'euros)	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008
Obligations au titre des prestations définies	(31 495)	(19 454)	(20 276)	(16 886)	(15 912)
Actifs du régime	1 660	51	641	521	1 028
Excédent / (Déficit)	(29 835)	(19 403)	(19 635)	(16 365)	(14 884)
Ajustement des passifs du régime liés à l'expérience	(1 313)	(1 479)	(2 774)	280	(94)
Ajustement des actifs du régime liés à l'expérience	257	(3)	-	(19)	-

13.2.6. Meilleure estimation des cotisations à verser

Le montant des cotisations que le groupe juge devoir verser aux actifs des régimes à prestations définies en 2013 ne présente pas de caractère significatif.

13.2.7. Provisions pour engagements sociaux au bilan

Les provisions pour engagements sociaux ont évolué comme suit au passif du bilan :

	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Provisions au 1er janvier	341 173	342 083
Augmentations :	26 880	25 246
- Dotations	26 734	25 246
- Augmentation liée aux variations de périmètre	146	-
Diminutions :	(22 684)	(26 156)
- Provisions utilisées	(18 508)	(16 945)
- Provisions devenues sans objet	(4 176)	(3 716)
- Diminution liée aux variations de périmètre	-	(5 495)
Provisions au 31 décembre	345 369	341 173
<i>Dont :</i>		
- Part non courante	329 921	325 733
- Part courante	15 448	15 440

13.2.8. Informations complémentaires relatives à la norme IAS 19 révisée

La norme IAS 19 révisée sera applicable à compter de l'exercice commençant le 1er janvier 2013. L'une des principales modifications de cette norme sera la suppression des mécanismes de comptabilisation différée (corridor et étalement du coût des services passés) au profit d'une comptabilisation immédiate des écarts actuariels en « autres éléments de résultat global » (OCI) et du coût des services passés en résultat.

En 2012, l'impact sur la charge du Groupe sera d'environ 4 millions d'euros et les écarts actuariels seront amortis en OCI pour un montant de 69 millions d'euros environ. Les écarts actuariels et coûts des services passés non reconnus au 1er janvier 2012 seront comptabilisés en capitaux propres pour un montant d'environ 43 millions d'euros.

Note 14 - Autres charges opérationnelles courantes

14.1. État récapitulatif

	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Services et charges externes	(671 866)	(635 817)
Impôts et taxes	(190 413)	(176 345)
Autres charges d'exploitation	(22 903)	(17 111)
Total	(885 182)	(829 273)

14.2. Détail des autres services et charges externes

	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Sous-traitance	(422 248)	(378 541)
- Sécurité	(196 429)	(177 833)
- Nettoyage	(70 637)	(64 398)
- Transports	(28 791)	(22 096)
- Autres	(126 391)	(114 214)
Entretien, réparations & maintenance	(113 438)	(109 949)
Etudes, recherches & rémunération d'intermédiaires	(27 213)	(29 475)
Travaux & prestations externes	(24 890)	(24 667)
Personnel extérieur	(14 332)	(12 869)
Assurances	(13 837)	(19 763)
Missions, déplacements & réceptions	(14 613)	(13 920)
Publicité, publications & relations publiques	(7 334)	(12 106)
Autres charges et services externes	(33 961)	(34 527)
Total	(671 866)	(635 817)

14.3. Détail des impôts et taxes

	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Contribution économique territoriale (ex-taxe professionnelle)	(53 750)	(50 207)
Taxe foncière	(70 722)	(61 677)
Autres impôts & taxes	(65 941)	(64 461)
Total	(190 413)	(176 345)

14.4. Détail des autres charges d'exploitation

Les Autres charges d'exploitation incluent notamment les redevances pour concessions, brevets, licences et valeurs similaires, les pertes sur créances irrécouvrables, les subventions accordées ainsi que le montant des émissions de gaz à effet de serre.

En 2012, les redevances pour concessions brevets s'élèvent à 8 millions d'euros.

Note 15 - Amortissements, dépréciations et provisions

Les amortissements des immobilisations et dépréciations d'actifs s'analysent comme suit :

	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Amortissement des immobilisations incorporelles	(18 276)	(16 686)
Amortissement des immobilisations corporelles et immeubles de placement	(391 526)	(366 428)
Dotations aux amortissements	(409 802)	(383 114)
Dépréciations d'immobilisations corporelles & incorporelles	(200)	(158)
Reprises de dépréciations d'immobilisations corporelles & incorporelles	152	-
Dépréciations de créances	(6 204)	(6 214)
Reprises de dépréciations de créances	6 692	6 522
Dépréciations de créances, nettes de reprises	640	308
Dotations aux provisions pour litiges et autres risques	(35 130)	(18 031)
Reprises de la période	26 630	18 263
Dotations aux provisions, nettes des reprises	(8 500)	233
Dotations aux provisions et dépréciations de créances nettes de reprises	(7 860)	541
Total	(417 862)	(382 732)

Les dotations et reprises concernent principalement des provisions pour litiges Clients et Fournisseurs.

Note 16 - Autres produits et charges opérationnels

Au 31 décembre 2012, un montant de 3 millions d'euros au titre d'un risque fiscal international sur la zone Europe Moyen Orient Afrique a été constaté.

Au 31 décembre 2011, les Autres produits et charges opérationnels, soit 44 millions d'euros, portaient principalement sur les indemnités liées à l'accident du terminal 2^E survenu en 2004 (50 millions d'euros).

Note 17 - Résultat financier

L'analyse du résultat financier s'établit ainsi respectivement en 2012 et 2011 :

	Produits financiers	Charges financières	Résultat financier Année 2012
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Charges brutes d'intérêt liées à l'endettement	-	(132 787)	(132 787)
Résultat des dérivés de taux	59 472	(49 788)	9 684
Coût de l'endettement financier brut	59 472	(182 575)	(123 103)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4 780	(1)	4 779
Coût de l'endettement financier net	64 252	(182 576)	(118 324)
Produits de participations non consolidées	919	-	919
Gains et pertes nets de change	4 506	(7 745)	(3 239)
Dépréciations et provisions	1	(81)	(80)
Autres	4 786	(1 599)	3 187
Autres produits et charges financiers	10 212	(9 425)	787
Charges financières nettes	74 464	(192 001)	(117 537)

	Produits financiers	Charges financières	Résultat financier Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Charges brutes d'intérêt liées à l'endettement	-	(119 193)	(119 193)
Résultat des dérivés de taux	64 704	(55 222)	9 482
Coût de l'endettement financier brut	64 704	(174 415)	(109 711)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	8 612	-	8 612
Coût de l'endettement financier net	73 316	(174 415)	(101 099)
Produits de participations non consolidées	1 016	-	1 016
Gains et pertes nets de change	7 154	(4 007)	3 147
Dépréciations et provisions	6 278	(93)	6 185
Autres	1 148	(8 515)	(7 367)
Autres produits et charges financiers	15 596	(12 615)	2 981
Charges financières nettes	88 912	(187 030)	(98 118)

Les gains et pertes par catégories d'instruments financiers se présentent ainsi :

	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Produits, charges, profits et pertes sur dettes au coût amorti :	(120 705)	(111 776)
- Charges d'intérêts sur dettes évaluées au coût amorti	(132 787)	(117 726)
- Intérêts nets sur les dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	769	(178)
- Intérêts nets sur les dérivés qualifiés de couverture de juste valeur	10 292	6 800
- Variation de valeur des dérivés qualifiés de couverture de juste valeur	3 695	25 438
- Variation de valeur des dettes financières couvertes en juste valeur	(4 113)	(26 322)
- Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie	1 439	212
Profits et pertes sur instruments financiers en juste valeur par le résultat :	2 381	10 674
- Profits sur équivalents de trésorerie (option de juste valeur)	4 779	8 612
- Résultats sur les dérivés non qualifiés de couverture (dérivés de transaction)	(2 398)	2 062
Profits et pertes sur actifs disponibles à la vente :	(20)	(74)
- Dividendes reçus	60	15
- Plus (moins-values) de cessions	-	(6 274)
- Reprises de dépréciations nettes	(80)	6 185
Autres profits et pertes sur prêts, créances et dettes au coût amorti :	807	3 058
- Pertes nettes de change	(3 239)	3 147
- Autres profits nets	4 046	(89)
Total des gains nets (pertes nettes) reconnus en résultat	(117 537)	(98 118)
Variation de juste valeur (avant impôt) portée en capitaux propres (*)	(5 653)	1 609
Total des gains nets (pertes nettes) reconnus directement en capitaux propres	(5 653)	1 609

(*) hors variations rattachées aux entreprises associées

Note 18 - Entreprises mises en équivalence

18.1. Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence

Les montants figurant au compte de résultat se décomposent ainsi par entité :

<i>(en milliers d'euros)</i>	% d'intérêt	Année 2012	Année 2011
SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION AÉROPORTUAIRE	50,0%	5 451	6 175
RELAY@ADP	50,0%	448	398
MÉDIA AÉROPORTS DE PARIS	50,0%	958	(292)
SCI CŒUR D'ORLY BUREAUX	50,0%	(421)	(617)
SNC CŒUR D'ORLY COMMERCES	50,0%	(125)	(151)
SCHIPHOL GROUP (Pays Bas)	8,0%	15 273	12 676
TAV AIRPORTS (Turquie)	38,0%	12 744	-
TAV CONSTRUCTION (Turquie)	49,0%	3 584	-
TRANSPORT BEHEER (Pays-Bas)	40,0%	(1)	-
TRANSPORT CV (Pays-Bas)	40,0%	70	-
Résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles		37 981	18 190
BOLLORÉ TÉLÉCOM	10,5%	(453)	(2 615)
CIRES TELECOM (Maroc)	49,0%	1 100	466
LIEGE AIRPORT (Belgique)	25,6%	150	721
SCI ROISSY SOGARIS	40,0%	546	512
SETA (Mexique)	25,5%	17	326
ALYZIA HOLDING & ALYZIA	20,0%	(2 147)	-
Résultat des sociétés mises en équivalence non opérationnelles		(787)	(590)
Total sociétés mises en équivalence		37 194	17 600

Les participations dans Schiphol Group et Bolloré Télécom sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence en raison de l'influence notable qu'Aéroports de Paris exerce sur ces groupes.

Bien que le taux de participation dans Schiphol Group soit inférieur au seuil habituel de 20%, l'influence notable a été établie sur la base des considérations suivantes :

- les deux groupes ont signé un accord de coopération industrielle à long terme et de prise de participations croisées ;
- un Comité de Coopération Industrielle a été créé afin de superviser la coopération entre les deux sociétés dans neuf domaines de coopération. Ce comité est composé de quatre représentants de chaque société et présidé à tour de rôle par le Président Directeur Général d'Aéroports de Paris et le "Chief Executive Officer" de Schiphol Group ;
- le Président Directeur Général d'Aéroports de Paris est membre du conseil de surveillance de Schiphol Group et du comité d'audit ;
- des développements aéroportuaires internationaux sont menés conjointement.

Par ailleurs, concernant Bolloré Télécom, bien que le taux de détention soit inférieur à 20%, les indicateurs suivants ont notamment été retenus pour déterminer l'influence notable d'Aéroports de Paris dans cette entité :

- existence d'une contribution opérationnelle à la gestion de l'entité du fait du savoir-faire technique de Hub Télécom ;
- existence d'une représentation au conseil de direction d'au minimum 25% des membres et droit de veto ponctuel pour certaines décisions prévues au pacte d'actionnaires et dans les statuts.

Enfin, les participations de TAV Airports et TAV Construction sont également comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence en raison de l'influence notable qu'Aéroports de Paris exerce sur ce groupe. Leur résultat est présenté au sein des "Résultats des sociétés mises en équivalence - opérationnelles" pour les mêmes raisons retenues pour Schiphol Group.

Pour mémoire, les résultats des participations présentés au sein des résultats des sociétés mises en équivalence opérationnelles le sont pour les raisons suivantes :

- l'activité est rattachable aux segments opérationnels ;
- des projets de coopération industrielle et/ou commerciale ont été mis en place ;
- le Groupe Aéroports de Paris participe à la prise de décisions opérationnelles au sein de ces sociétés ;
- l'activité et la performance de ces entreprises font l'objet d'un suivi et d'un reporting régulier tout au long de l'exercice.

18.2. Tests de valeur sur titres mis en équivalence

Concernant la norme IAS 36 "dépréciation d'actifs", les titres mis en équivalence de TAV Airports ont fait l'objet d'un test de valeur au 31 décembre 2012 faisant suite à un indice de perte potentielle de valeur lié à l'annonce du lancement en janvier 2013 d'un appel d'offre de l'Etat turc pour la mise en concession d'un troisième aéroport sur Istanbul :

- Le 22 janvier 2013, TAV Havalimanları holding A.Ş a reçu du DHMI (Direction générale de l'aviation civile turque) la confirmation qu'elle serait indemnisée des pertes de profit qu'elle supporterait en cas d'ouverture d'un autre aéroport avant la fin de la concession de l'aéroport d'Istanbul Atatürk prévue en janvier 2021.
- Sur cette base, le lancement de l'appel d'offres pour la construction et la mise en concession d'un troisième aéroport sur Istanbul n'entraîne pas de révision de la valeur recouvrable de la participation d'Aéroports de Paris dans TAV Airports.
- Par ailleurs, la valeur de la concession de l'aéroport Atatürk à Istanbul représente 71 % de la valeur recouvrable de TAV Airports à fin 2012. Une variation de 50 points de base du taux d'actualisation applicable à Istanbul a un impact de 10 millions d'euros sur la valeur recouvrable des titres de TAV Airports portés par Aéroports de Paris et n'entraînerait pas de perte de valeur.

	-0,50%	-0,25%	0,00%	0,25%	0,50%
Value	+10	+5	-	-5	-10

Suite à ce test, Il n'a pas été constaté de perte de valeur au 31 décembre 2012.

D'autre part, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié concernant la participation dans Schiphol Group.

18.3. Décomposition des montants au bilan

Les montants relatifs aux participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	% d'intérêt	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
SDA	50,0%	5 281	8 118
RELAY@ADP	50,0%	2 008	1 898
MÉDIA AÉROPORTS DE PARIS	50,0%	1 666	708
SCI CŒUR D'ORLY BUREAUX	50,0%	3 270	3 075
SNC CŒUR D'ORLY COMMERCES	50,0%	663	637
SCHIPHOL GROUP (Pays Bas)	8,0%	392 981	391 378
TAV AIRPORTS (Turquie)	38,0%	658 235	-
TAV CONSTRUCTION (Turquie)	49,0%	40 685	-
TRANSPORT BEHEER (Pays-Bas)	40,0%	8	-
TRANSPORT CV (Pays-Bas)	40,0%	8 660	-
ADPLS Présidence	50,0%	10	10
Total sociétés mises en équivalence opérationnelles		1 113 467	405 823
BOLLORÉ TÉLÉCOM	10,5%	3 174	3 626
CIRES TELECOM (Maroc)	49,0%	2 785	1 696
LIEGE AIRPORT (Belgique)	25,6%	5 979	4 997
SCI ROISSY SOGARIS	40,0%	4 754	4 646
SETA (Mexique)	25,5%	9 976	9 481
ALYZIA HOLDING & ALYZIA	20,0%	4 651	6 798
Total sociétés mises en équivalence non opérationnelles		31 319	31 245
Total sociétés mises en équivalence		1 144 786	437 068

Les écarts d'acquisition définitivement comptabilisés et inclus dans les quotes-parts ci-dessus mises en équivalence s'élèvent à :

- 120 millions d'euros au titre de Schiphol ;
- 56 millions d'euros au titre de TAV Airports ;
- 18 millions d'euros au titre de TAV Construction.

18.4. Évolution des valeurs nettes

L'évolution des valeurs nettes est la suivante entre l'ouverture et la clôture de l'exercice, aucune dépréciation n'a été constatée :

	Montants nets au 01/01/2012	Quote-part du Groupe dans les résultats	Variation de périmètre	Souscription de capital	Variation des réserves de conversion	Variation des autres réserves	Dividendes distribués	Montants nets au 31/12/2012
<i>(en milliers d'euros)</i>								
SDA	8 118	5 451	-	-	-	-	(8 288)	5 281
RELAY@ADP	1 897	449	-	-	-	-	(338)	2 008
MÉDIA AÉROPORTS DE PARIS	708	958	-	-	-	-	-	1 666
SCI CŒUR D'ORLY BUREAUX	3 075	(422)	-	-	-	-	617	3 270
SNC CŒUR D'ORLY COMMERCES	637	(125)	-	-	-	-	151	663
SCHIPHOL GROUP (Pays Bas)	391 378	15 273	-	-	(59)	(5 811)	(7 800)	392 981
TAV AIRPORTS (Turquie)	-	12 744	657 579	-	(625)	(11 463)	-	658 235
TAV CONSTRUCTION (Turquie)	-	3 584	37 816	-	(715)	-	-	40 685
TRANSPORT BEHEER (Pays-Bas)	-	(1)	-	9	-	-	-	8
TRANSPORT CV (Pays-Bas)	-	70	-	8 590	-	-	-	8 660
ADPLS Présidence	10	-	-	-	-	-	-	10
Total sociétés mises en équivalence opérationnelles	405 823	37 981	695 395	8 599	(1 399)	(17 274)	(15 658)	1 113 467
BOLLORÉ TELECOM	3 627	(453)	-	-	-	0	-	3 174
CIRES TELECOM (Maroc)	1 696	1 100	-	-	(10)	-	(1)	2 785
LIEGE AIRPORT (Belgique)	4 997	150	-	1 505	-	-	(673)	5 979
SCI ROISSY SOGARIS	4 646	546	-	-	-	-	(438)	4 754
SETA (Mexique)	9 481	17	-	-	478	-	-	9 976
ALYZIA HOLDING & ALYZIA	6 798	(2 147)	-	-	-	-	-	4 651
Total sociétés mises en équivalence non opérationnelles	31 245	(787)	-	1 505	468	0	(1 112)	31 319
Total sociétés mises en équivalence	437 068	37 194	695 395	10 104	(931)	(17 274)	(16 770)	1 144 786

18.5. Informations financières résumées

Les montants agrégés des actifs, passifs, du produit des activités ordinaires et du résultat des sociétés mises en équivalence, tels qu'ils figurent dans les comptes provisoires de ces dernières, s'établissent ainsi pour 2012 et 2011 :

	Au 31.12.2012						
	BILAN				COMPTE DE RÉSULTAT		
	Actifs non courants	Actifs courants	Capitaux propres	Passifs non courants	Passifs courants	Produit des activités ordinaires	Résultat net
<i>(en milliers d'euros)</i>							
SDA	29 926	66 855	6 052	4 649	86 080	631 802	8 602
RELAY@ADP	7 006	10 681	3 887	2 534	11 266	55 473	851
MÉDIA AÉROPORTS DE PARIS	8 698	12 466	3 261	7 432	10 471	37 700	1 904
SCI CŒUR D'ORLY BUREAUX	31 958	423	6 540	-	25 841	-	(843)
SNC CŒUR D'ORLY COMMERCES	7 778	1 180	1 325	-	7 633	-	(250)
SCHIPHOL GROUP (Pays Bas)	5 119 017	663 944	3 210 617	2 010 696	561 648	1 349 952	207 036
TAV AIRPORTS (Turquie)	1 430 558	843 861	536 912	1 199 567	537 940	728 193	100 013
TAV CONSTRUCTION (Turquie)	100 597	473 723	45 889	144 666	383 765	247 334	6 946
TRANSPORT BEHEER (Pays-Bas)	2	18	20	-	-	-	(2)
TRANSPORT CV (Pays-Bas)	19 803	2 208	20 992	-	1 019	1 683	(483)
ADPLS Présidence	-	20	20	-	-	-	-
Total sociétés mises en équivalence opérationnelles	6 755 343	2 075 379	3 835 515	3 369 544	1 625 663	3 052 137	323 774
BOLLORÉ TELECOM	59 632	1 737	30 168	-	31 201	1 800	(14 170)
CIRES TELECOM (Maroc)	1 799	5 165	5 682	390	893	3 851	1 595
LIEGE AIRPORT (Belgique)	38 951	23 727	23 353	22 557	16 768	20 209	347
SCI ROISSY SOGARIS	10 059	8 083	11 885	2 751	3 506	9 304	1 441
SETA (Mexique)	59 126	4 363	39 121	8 108	16 260	3 986	659
ALYZIA HOLDING & ALYZIA	5 769	67 711	32 353	4 749	36 378	-	7 273
Total sociétés mises en équivalence non opérationnelles	175 336	110 787	142 562	38 555	105 006	39 151	(2 855)
Total sociétés mises en équivalence	6 930 679	2 186 166	3 978 077	3 408 099	1 730 670	3 091 288	320 919

	Au 31.12.2011						
	BILAN				COMPTE DE RÉSULTAT		
	Actifs non courants	Actifs courants	Capitaux propres	Passifs non courants	Passifs courants	Produit des activités ordinaires	Résultat net
<i>(en milliers d'euros)</i>							
SDA	19 367	70 181	13 943	4 060	71 545	502 177	12 842
RELAY@ADP	3 266	10 975	3 713	36	10 492	23 163	713
MÉDIA AÉROPORTS DE PARIS	7 070	11 511	1 108	7 229	10 244	17 730	(938)
SCI CŒUR D'ORLY BUREAUX	32 760	1 111	6 150	-	27 721	1	(1 233)
SNC CŒUR D'ORLY COMMERCES	6 177	527	1 273	-	5 431	-	(302)
SCHIPHOL GROUP (Pays Bas)	5 102 301	621 190	3 174 513	2 030 462	518 516	1 278 300	197 510
TAV AIRPORTS (Turquie)	-	-	-	-	-	-	-
TAV CONSTRUCTION (Turquie)	-	-	-	-	-	-	-
TRANSPORT BEHEER (Pays-Bas)	-	-	-	-	-	-	-
TRANSPORT CV (Pays-Bas)	-	-	-	-	-	-	-
ADPLS Présidence	-	20	20	-	-	-	-
Total sociétés mises en équivalence opérationnelles	5 170 941	715 515	3 200 720	2 041 787	643 949	1 821 371	208 592
BOLLORÉ TELECOM	58 767	2 370	34 469	-	26 668	2 300	(19 800)
CIRES TELECOM (Maroc)	1 284	4 375	3 459	-	2 200	3 903	937
LIEGE AIRPORT (Belgique)	38 582	22 068	19 517	22 709	18 424	22 500	2 500
SCI ROISSY SOGARIS	11 950	7 784	11 616	2 479	5 639	9 485	1 293
SETA (Mexique)	62 475	4 555	37 181	11 943	17 906	3 199	919
ALYZIA HOLDING & ALYZIA	5 769	96 647	12 389	4 749	85 278	-	-
Total sociétés mises en équivalence non opérationnelles	178 827	137 799	118 631	41 880	156 115	41 387	(14 151)
Total sociétés mises en équivalence	5 349 768	853 314	3 319 351	2 083 667	800 064	1 862 758	194 441

Note 19 - Impôts

19.1. Taux d'impôt

Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés sur la base des derniers taux connus à la clôture, soit 34,43% pour les sociétés de droit français. Compte tenu de l'actualité fiscale relative aux sociétés françaises dont le Chiffre d'Affaires est supérieur à 250 millions d'euros, il a été comptabilisé au titre des décalages temporaires connus sur Aéroports de Paris, un différentiel d'imposition différée de 1,7% soit un taux de 36,16% sur l'impôt à payer au titre de 2012.

19.2. Analyse de la charge d'impôt sur les résultats

Au compte de résultat, la charge d'impôt sur les résultats se ventile comme suit :

	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Charge d'impôt exigible	(171 941)	(176 390)
Charge d'impôt différé	(5 790)	(15 945)
Impôts sur les résultats	(177 731)	(192 336)

Ces montants ne comprennent pas les charges d'impôt sur les quotes-parts de résultats des entreprises mises en équivalence, les montants qui figurent à ce titre sur la ligne appropriée du compte de résultat étant nets d'impôt.

19.3. Preuve d'impôt

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique basée sur le taux d'impôt applicable en France et la charge réelle d'impôt se présente ainsi :

	Année 2012	Année 2011
<i>(en millions d'euros)</i>		
Résultat après impôt	341	347
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(37)	(18)
Résultat des activités non poursuivies	5	13
Charge d'impôt sur les résultats	178	192
Résultat avant impôt et résultat net des entreprises mises en équivalence	487	534
<i>Taux théorique d'imposition en vigueur en France</i>	36,16%	36,16%
Charge d'impôt théorique	(176)	(193)
Incidence sur l'impôt théorique des :		
- Résultats taxés à taux réduit ou majoré	1	4
- Reports déficitaires antérieurement non reconnus et imputés sur la période	(1)	-
- Reports déficitaires non reconnus au titre de la période	1	-
- Charges fiscalement non déductibles et produits non imposables	(2)	(8)
- Crédits d'impôt et avoirs fiscaux	2	2
- Autres ajustements	(3)	3
Charge réelle d'impôt sur les résultats	(178)	(192)
<i>Taux effectif d'impôt</i>	36,49%	35,97%

19.4. Actifs et passifs d'impôts différés ventilés par catégories

Au bilan, les actifs et passifs d'impôts différés se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Au titre des différences temporelles déductibles :		
- Engagements sociaux	118 366	116 492
- Amortissements des Frais d'Etudes et de Surveillance de Travaux (FEST)	29 828	33 384
- Provisions et charges à payer	23 969	13 923
- Autres	7 941	5 658
Au titre des différences temporelles imposables :		
- Amortissements dérogatoires et autres provisions réglementées	(355 034)	(339 295)
- Location-financement	(13 838)	(15 231)
- Réserves de réévaluation	(8 242)	(8 219)
- Autres	(13 182)	(10 127)
Actifs (passifs) d'impôt différés nets	(210 193)	(203 415)
Ces montants sont répartis comme suit au bilan:		
- à l'actif	2 195	1 071
- au passif	(212 388)	(204 486)

Les amortissements des Frais d'Études et de Surveillance de Travaux (FEST), apparaissant ci-dessus dans la catégorie des différences temporelles déductibles, résultent de l'étalement de frais antérieurement capitalisés et imputés sur le report à nouveau au 1^{er} janvier 2003, suite aux retraitements comptables opérés à cette date dans la perspective de la transformation du statut de l'établissement public d'Aéroports de Paris en SA et dans le cadre de la première certification des comptes intervenue au titre de l'exercice 2003.

L'imputation sur le report à nouveau au 1^{er} janvier 2003 avait porté sur un solde de frais non amortis à cette date de 180 millions d'euros. Après prise en compte de l'effet d'impôt correspondant, soit 64 millions d'euros, l'impact net négatif sur le report à nouveau s'était élevé à 116 millions d'euros.

En accord avec l'administration fiscale, cette correction a donné lieu, à compter du résultat fiscal 2004, à un traitement fiscal étalé sur la durée initiale d'amortissement de ces frais.

Dans les comptes consolidés en normes IFRS, cet étalement s'est traduit, à l'ouverture de l'exercice 2004, par la constatation d'un actif d'impôt différé de 64 millions d'euros. Compte tenu des déductions fiscales opérées depuis 2004 au titre de cet étalement, le montant résiduel de cet actif d'impôt différé s'élève à 30 millions d'euros au 31 décembre 2012.

19.5. Tableau de variation des actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés ont évolué comme suit entre le début et la fin de la période :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Actif	Passif	Montant net
Au 01/01/2012	1 071	204 486	(203 415)
Montant porté directement en capitaux propres au titre des instruments de couverture de flux futurs	(16)	(1 963)	1 947
Montants comptabilisés au titre de la période	1 180	8 796	(7 617)
Variations de périmètre	(40)	1 069	(1 109)
Au 31/12/2012	2 195	212 388	(210 193)

19.6. Actifs et passifs d'impôt exigible

Les actifs d'impôt exigible correspondent aux montants à récupérer au titre de l'impôt sur les résultats auprès des administrations fiscales. Les passifs d'impôt exigible correspondent aux montants restant à payer à ces administrations.

Ces actifs et passifs d'impôt exigible s'établissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Actifs d'impôt exigible :		
- Aéroports de Paris et sociétés fiscalement intégrées	10 735	-
- Autres entités consolidées	952	266
Total	11 687	266
Passifs d'impôt exigible :		
- Aéroports de Paris et sociétés fiscalement intégrées	-	30 022
- Autres entités consolidées	530	1 077
Total	530	31 099

Le Groupe n'a connaissance d'aucun actif ou passif éventuel d'impôt au 31 décembre 2012.

Note 20 - Résultat par action

Le calcul d'un résultat par action s'établit ainsi à la clôture :

	Année 2012	Année 2011
<i>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (hors actions propres)</i>	98 956 206	98 953 362
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère (en milliers d'euros)	346 033	360 456
Résultat de base par action (en euros)	3,50	3,64
Résultat dilué par action (en euros)	3,50	3,64
Résultat de la période attribuable aux propriétaires de la société mère (en milliers d'euros)	341 243	347 813
Résultat de base par action (en euros)	3,45	3,51
Résultat dilué par action (en euros)	3,45	3,51
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère des activités non poursuivies (en milliers d'euros)	(4 856)	(13 419)
Résultat de base par action (en euros)	(0,05)	(0,14)
Résultat dilué par action (en euros)	(0,05)	(0,14)

Le résultat de base correspond au résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère.

Le nombre moyen pondéré d'actions correspond au nombre d'actions composant le capital de la société mère, minoré des actions propres détenues en moyenne au cours de la période, soit 4.396 en 2012 et 7.240 en 2011.

Il n'existe aucun instrument de capitaux propres à effet dilutif.

Note 21 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

	Ecarts d'acquisition	Logiciels	Autres	Immobilisations en cours , Avances et acomptes	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Au 31 décembre 2011					
- Valeur brute	8 963	180 666	4 654	19 561	213 844
- Cumul des amortissements	-	(142 059)	(108)	-	(142 167)
- Cumul des dépréciations	-	-	(155)	-	(155)
Valeur nette	8 963	38 607	4 390	19 561	71 521
Au 31 décembre 2012					
- Valeur brute	25 281	193 973	8 949	25 871	254 074
- Cumul des amortissements	-	(159 117)	(364)	-	(159 481)
- Cumul des dépréciations	-	-	(155)	-	(155)
Valeur nette	25 281	34 856	8 430	25 871	94 438

L'évolution de la valeur nette des immobilisations incorporelles est la suivante :

	Ecarts d'acquisition	Logiciels	Autres	Immobilisations en cours , Avances et acomptes	Total	Total 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Valeur nette au 1er janvier	8 963	38 607	4 390	19 561	71 521	91 702
- Investissements	-	3 012	-	28 584	31 596	27 826
- Cessions et mises hors service	-	-	(1 794)	-	(1 794)	(1 390)
- Amortissements	-	(18 020)	(256)	-	(18 276)	(17 048)
- Variations de périmètre	16 318	15	3 252	7	19 592	(34 026)
- Ecarts de conversion	-	-	(4)	-	(4)	4
- Transferts en provenance (vers) d'autres rubriques	-	11 242	2 842	(22 281)	(8 197)	4 452
Valeur nette au 31 décembre	25 281	34 856	8 430	25 871	94 438	71 521

Les écarts d'acquisition résiduels au 31 décembre 2012 concernent principalement :

- Roissy Continental Square pour 7 millions d'euros ;
- Nomadance Group pour 18 millions d'euros (dont 2 millions issus de la fusion avec Hub Télécom Région).

Les variations de périmètre 2012 sont essentiellement liées à l'acquisition de Nomadance Group par Hub Télécom.

Le montant net des transferts en provenance (vers) d'autres rubriques concerne notamment des reclassements d'immobilisations en cours en immobilisations corporelles et incorporelles.

Note 22 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques	Autres	Immobilisations en cours, Avances et acomptes	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Au 31 décembre 2011						
- Valeur brute	70 615	8 233 374	197 880	258 922	891 747	9 652 538
- Cumul des amortissements	(11 257)	(3 548 561)	(133 416)	(179 778)	-	(3 873 012)
- Cumul des dépréciations	-	-	(3)	-	-	(3)
Valeur nette	59 358	4 684 813	64 461	79 144	891 747	5 779 523
Au 31 décembre 2012						
- Valeur brute	72 172	9 281 803	228 374	347 904	362 025	10 292 278
- Cumul des amortissements	(12 055)	(3 909 338)	(150 249)	(192 889)	-	(4 264 531)
- Cumul des dépréciations	-	-	(203)	-	-	(203)
Valeur nette	60 117	5 372 465	77 922	155 015	362 025	6 027 544

L'évolution de la valeur nette des immobilisations corporelles est la suivante :

	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques	Autres	Immobilisations en cours, Avances et acomptes	Total	Total 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Valeur nette au 1er janvier	59 358	4 684 813	64 461	79 144	891 747	5 779 523	5 524 742
- Investissements	-	18 120	5 927	1 694	586 702	612 443	646 652
- Cessions et mises hors service	(1)	(13)	(560)	(81)	-	(655)	(171)
- Variation des avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	4 583
- Amortissements	(797)	(336 553)	(15 466)	(16 825)	-	(369 641)	(364 409)
- Dépréciations	-	-	152	-	-	152	-
- Variations de périmètre/Changement de méthode	-	-	401	524	8	933	(11 356)
- Ecart de conversion	-	-	-	(5)	-	(5)	(131)
- Transferts en provenance (vers) d'autres rubriques	1 557	1 006 098	23 007	90 564	(1 116 432)	4 794	(20 387)
Valeur nette au 31 décembre	60 117	5 372 465	77 922	155 015	362 025	6 027 544	5 779 523

Le montant net des transferts en provenance d'autres rubriques concerne principalement des reclassements d'immobilisations en cours en immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que les variations du périmètre des immeubles de placement (cf. Note 23). Ces reclassements portent notamment sur les mises en service suivantes :

- le satellite 4 ;
- le bâtiment de liaison entre les terminaux 2A et 2C ;
- la mise en service partielle de l'extension de la capacité des anciens trieurs à bagages ;
- la mise en service partielle du seuil 08L ;
- les engins de déneigement.

Le montant des coûts d'emprunts capitalisés en 2012 en application de la norme IAS 23 révisée s'élève à 4 millions d'euros, sur la base d'un taux moyen de capitalisation de 3,35%.

Note 23 - Immeubles de placement

23.1. Analyse des immeubles de placement

Les immeubles de placement se détaillent comme suit :

	Terrains, aménagements & infrastructures	Constructions	Immobilisations en cours , Avances et acomptes	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Au 31 décembre 2011				
- Valeur brute	122 839	606 479	9 738	739 056
- Cumul des amortissements	(41 140)	(278 489)	-	(319 629)
Valeur nette	81 699	327 990	9 738	419 427
Au 31 décembre 2012				
- Valeur brute	122 895	568 909	16 555	708 359
- Cumul des amortissements	(44 418)	(259 234)	-	(303 652)
Valeur nette	78 477	309 675	16 555	404 707

L'évolution de la valeur nette des immeubles de placement est la suivante :

	Terrains, aménagements & infrastructures	Constructions	Immobilisations en cours , Avances et acomptes	Total	Total 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Valeur nette au 1er janvier	81 699	327 990	9 738	419 427	429 618
- Investissements	-	2 530	-	2 530	11 735
- Cessions et mises hors service	-	-	-	-	(20)
- Amortissements	(3 276)	(18 809)	-	(22 085)	(3 662)
- Transferts en provenance (vers) d'autres rubriques	54	(2 036)	6 817	4 835	(18 244)
Valeur nette au 31 décembre	78 477	309 675	16 555	404 707	419 427

23.2. Juste valeur des immeubles de placement

Lors de la clôture 2012, une modification majeure sur la valorisation IAS40 a été apportée sur l'évaluation des bâtiments et des terrains loués :

- L'essentiel des bâtiments présentés ci-après - et leurs terrains d'emprise - ont été expertisés en 2012. Ces expertises ont été menées par un groupement d'experts immobiliers indépendants composé de Jones Lang Lassalle, BNP Paribas Real Estate et CBRE Valuation. Sur ce périmètre, ce sont les valeurs d'experts que nous avons retenues pour l'évaluation au 31 décembre 2012.
- La juste valeur, au 31 décembre 2012, des bâtiments non expertisés, des terrains loués et des réserves foncières est quant à elle appréciée par la méthode des flux de trésorerie actualisés.

La juste valeur des immeubles de placement s'établit comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Terrains et bâtiments	2 110	1 837

La variation observée d'un exercice à l'autre, soit une augmentation de 273 millions d'euros (+14,9%), provient principalement des effets suivants :

- Prise en compte des expertises 183 millions d'euros,
- Prise en compte des nouveaux bâtiments expertisés 76 millions d'euros (dont Altaï 42 millions d'euros).

Les principales données utilisées pour les bâtiments non expertisés, les terrains loués et les réserves foncières ont été les suivantes :

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Taux de rendement des terrains	8,75%	8,75%
Taux de croissance à l'infini des cash-flows, inflation incluse	2,00%	2,00%
Taux d'actualisation	5,33%	5,88%
Taux de vacance à long terme	5,00%	5,00%
Décote de liquidité	20,00%	20,00%

Il est à noter qu'en matière de sensibilité au taux, une augmentation du taux d'actualisation d'un demi-point entraînerait une baisse de la valeur de 168 millions d'euros. A l'inverse, une baisse d'un demi-point entraînerait une hausse de la valeur de 224 millions d'euros.

23.3. Informations complémentaires

La loi du 20 avril 2005 prévoit que dans le cas où serait prononcée la fermeture, partielle ou totale, à la circulation aérienne d'un des aéroports détenus par Aéroports de Paris, un pourcentage de 70 % de la plus-value entre le prix de marché de ces actifs et leur valeur dans les comptes de l'entreprise soit versé à l'État. Cette disposition concerne notamment les Aéroports d'Aviation Générale.

Par ailleurs, les montants comptabilisés en résultat au titre des produits locatifs des immeubles de placement et des charges opérationnelles directes occasionnées par ces immeubles (y compris les charges d'amortissement) se sont élevés en 2012 respectivement à 194 millions d'euros et 88 millions d'euros.

Note 24 - Autres actifs financiers

Les montants figurant au bilan respectivement au 31 décembre 2012 et 2011 s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2012	Part non courante	Part courante
Titres classés en Actifs disponibles à la vente	5 851	5 851	-
Prêts et créances :	106 802	64 798	42 004
- Créances & comptes-courants sur des sociétés mises en équivalence	39 920	5 171	34 749
- Autres créances et intérêts courus rattachés à des participations	22 255	21 641	614
- Prêts, dépôts et cautionnements	10 448	8 372	2 076
- Créances de location financement bailleur	30 357	26 114	4 243
- Autres actifs financiers	3 822	3 500	322
Instruments financiers dérivés :	153 582	84 334	69 248
- Swaps de couverture	87 928	84 334	3 594
- Swaps de trading	65 654	-	65 654
Total	266 235	154 983	111 252

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Part non courante	Part courante
Titres classés en Actifs disponibles à la vente	5 929	5 929	-
Prêts et créances :	118 182	74 947	43 235
- Créances & comptes-courants sur des sociétés mises en équivalence	30 063	5 478	24 585
- Autres créances et intérêts courus rattachés à des participations	19 613	19 097	516
- Prêts, dépôts et cautionnements	9 512	7 769	1 743
- Créances de location financement bailleur	31 784	27 603	4 181
- Créances sur cessions d'immobilisations (1)	27 000	15 000	12 000
- Autres actifs financiers	210	-	210
Instruments financiers dérivés :	147 577	84 062	63 515
- Ventes à terme de devises	-	-	-
- Swaps de couverture	115 824	84 062	31 762
- Swaps de trading	31 753	-	31 753
Total	271 688	164 938	106 750

(1) En 2011, les créances sur cessions d'immobilisations concernaient Hub télécom, sur la cession de Masternaut, pour 20 millions d'euros et ADP SA, sur la cession d'Alyzia, pour 7 millions d'euros. Le remboursement a été effectué sur le premier semestre 2012.

Note 25 - Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés se décomposent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Créances Clients	533 904	629 289
Clients douteux	23 923	24 619
Cumul des dépréciations	(45 667)	(43 272)
Montant net	512 160	610 636

L'exposition du Groupe au risque de crédit et au risque de change ainsi que les pertes de valeur relatives aux créances clients et autres débiteurs figurent en Note 31.

Les conditions générales de règlements clients sont de 30 jours date d'émission de facture, à l'exception des redevances commerciales payables au comptant.

Les dépréciations ont évolué ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Cumul des dépréciations à l'ouverture	43 272	26 706
Augmentations	8 788	26 285
Diminutions	(6 496)	(5 641)
Ecart de conversion	-	(11)
Variation de périmètre	89	(4 068)
Cumul des dépréciations à la clôture	45 667	43 272

Note 26 - Autres créances et charges constatées d'avance

Le détail des autres créances et charges constatées d'avance est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Avances et acomptes versés sur commandes	5 240	6 701
Créances fiscales (hors impôt sur les sociétés)	69 283	78 946
Autres créances	8 558	8 460
Charges constatées d'avance	23 017	20 593
Total	106 098	114 700

Note 27 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Valeurs mobilières de placement	750 968	1 089 507
Disponibilités	46 153	44 165
Concours bancaires courants	(1 228)	(25 854)
Trésorerie nette	795 893	1 107 818

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le Groupe Aéroports de Paris n'a investi principalement que dans des OPCVM monétaires libellés en euros et comportant des horizons de placement à trois mois maximum.

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt et une analyse de sensibilité des actifs et passifs financiers sont présentées dans la Note 31.3.1.

Note 28 - Capitaux propres

28.1. Capital

Le capital d'Aéroports de Paris s'élève à 296.881.806 euros. Il est divisé en 98.960.602 actions de 3 euros chacune, entièrement libérées et n'a fait l'objet d'aucune modification au cours de l'exercice 2012.

Ce capital est assorti d'une prime d'émission de 542.747 milliers d'euros résultant de l'augmentation réalisée en 2006.

28.2. Actions propres

Conformément à l'autorisation donnée par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 mai 2012, la Société a procédé au cours de la période au rachat de 548.677 actions et à la vente de 518.677 actions. Ainsi, le nombre d'actions auto-détenues qui était à zéro au 31 décembre 2011 est de 30.000 actions au 31 décembre 2012.

28.3. Autres éléments de capitaux propres

Ce poste dont le montant s'élève à 1 million d'euros comprend :

- les écarts de conversion constitués des écarts dégagés sur la conversion en euros des comptes des filiales étrangères situées hors zone euro, soit un montant négatif de 1 million d'euros.
- la réserve de juste valeur sur dérivés de couverture de flux de trésorerie, soit un montant négatif de 2 millions d'euros.

28.4. Résultats non distribués

Les résultats non distribués s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Réserves de la société mère Aéroports de Paris :		
- Réserve légale	29 688	29 688
- Autres réserves	863 048	863 048
- Report à nouveau	634 463	496 339
Réserves consolidées	1 029 867	1 021 751
Résultat de la période (attribuable aux propriétaires de la société mère)	341 243	347 813
Total	2 898 310	2 758 639

28.5. Commentaires sur le tableau de variation des capitaux propres

Les dividendes versés se sont élevés à :

- 174 millions d'euros en 2012, soit 1,76 euro par action, conformément à la 3^{ème} résolution de l'AGM du 3 mai 2012.
- 150 millions d'euros en 2011, soit 1,52 euro par action, conformément à la 3^{ème} résolution de l'AGO du 5 mai 2011.

28.6. Dividendes proposés

Le montant des dividendes proposés avant l'autorisation de publication des états financiers et non comptabilisés en tant que distribution aux porteurs de capitaux propres dans les comptes 2012, s'élève à 205 millions d'euros, soit 2,07 euro par action.

La 2ème loi de finances rectificative pour 2012 a instauré en France une nouvelle contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés de 3% assise sur les revenus distribués. Le montant de l'impôt sur les sociétés additionnel associé à la proposition de distribution non encore approuvé et donc non encore comptabilisé représente 6 M€.

Note 29 - Autres provisions

Les autres provisions ont évolué comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Litiges	Autres provisions	Année 2012	Année 2011
Provisions au 1er janvier	20 064	53 271	73 335	79 496
Augmentations :	6 369	28 761	35 130	18 069
- Dotations	6 369	28 761	35 130	18 031
- Autres augmentations	-	-	-	38
Diminutions:	(6 239)	(20 405)	(26 644)	(24 229)
- Provisions utilisées	(3 188)	(12 370)	(15 558)	(11 180)
- Provisions devenues sans objet	(3 051)	(8 022)	(11 073)	(7 083)
- Diminution liée aux variations de périmètre	-	-	-	(5 966)
- Autres diminutions	-	(13)	(13)	-
Provisions au 31 décembre	20 194	61 627	81 821	73 335
<i>Dont :</i>				
- Part courante	20 194	61 627	81 821	73 335

Les provisions pour litiges concernent divers litiges fournisseurs, des litiges sociaux et des litiges commerciaux. Les autres provisions comprennent notamment des provisions pour risques Clients et Fournisseurs.

En 2011, les diminutions liées aux variations de périmètre concernent respectivement les opérations Alyzia et Masternaut pour 3 et 1 million d'euros.

Note 30 - Dettes financières

30.1. Détail des emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières s'analysent ainsi à la clôture :

	Au 31.12.2012	Part non courante	Part courante	Au 31.12.2011	Part non courante	Part courante
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Emprunts obligataires	3 189 613	2 889 676	299 937	2 722 295	2 387 054	335 241
Emprunts bancaires	605 403	564 457	40 946	612 548	610 346	2 202
Dépôts et cautionnements reçus	16 276	16 247	29	15 497	15 484	13
Autres emprunts et dettes assimilées	11 161	10 502	659	3 736	2 960	776
Intérêts courus non échus	90 632	-	90 632	79 293	-	79 293
Comptes-courants sur des sociétés non consolidées	148	-	148	1 453	-	1 453
Concours bancaires courants	1 228	-	1 228	25 854	-	25 854
Emprunts et dettes financières hors dérivés	3 914 461	3 480 882	433 579	3 460 676	3 015 844	444 832
Instruments financiers dérivés passif	38 780	2 129	36 651	27 036	2 333	24 703
Total Emprunts et dettes financières	3 953 241	3 483 011	470 230	3 487 712	3 018 177	469 535

Au cours de l'année 2012, le Groupe Aéroports de Paris a mis en place deux nouveaux emprunts :

- un emprunt obligataire à 7 ans d'un montant de 300 millions d'euros. Cet emprunt porte intérêt à 2.375% et a une date de remboursement fixée au 11 juin 2019.
- un emprunt obligataire à 12 ans d'un montant de 500 millions d'euros. Cet emprunt porte intérêt à 3.125% et a une date de remboursement fixée au 11 juin 2024

30.2. Endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini par le Groupe Aéroports de Paris correspond aux montants figurant au passif du bilan sous les postes emprunts et dettes financières à long terme et emprunts et dettes financières à court terme, diminués des instruments dérivés actif et de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Cet endettement financier net se présente ainsi à la clôture :

	Au 31.12.2012	Part non courante	Part courante	Au 31.12.2011	Part non courante	Part courante
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Emprunts et dettes financières	3 953 241	3 483 011	470 230	3 487 712	3 018 177	469 535
Instruments financiers dérivés actif	(153 582)	(84 334)	(69 248)	(147 577)	(84 062)	(63 515)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(797 121)	-	(797 121)	(1 133 672)	-	(1 133 672)
Endettement financier net	3 002 538	3 398 677	(396 139)	2 206 463	2 934 115	(727 652)

30.3. Détail des emprunts obligataires et bancaires

Les emprunts obligataires et bancaires s'analysent ainsi :

(en milliers d'euros)	Valeur nominale	Taux nominal	Taux effectif avant prise en compte des couvertures de juste valeur	Valeur de la dette en coût amorti	Incidence des couvertures de juste valeur	Valeur au bilan Au 31.12.2012	Juste valeur Au 31.12.2012
Emprunts obligataires :							
- ADP 4.10% 2003-2013	300 000	4.10%	4.14%	299 937	-	299 937	301 806
- ADP 6.375% 2008-2014	410 849	6.375%	6.54%	410 103	1 511	411 614	435 886
- ADP 3.125% CHF 250 M 2009-2015	207 091	3.125%	4.664%	206 690	-	206 690	221 370
- ADP CHF 200 M 2.5% 2010-2017	165 673	2.5%	Eur 3M + marge	165 411	14 733	180 144	178 300
- ADP 3.886% 2010-2020	500 000	3.886%	3.95%	482 174	-	482 174	569 320
- ADP 4% 2011-2021	400 000	4.0%	4.064%	398 105	22 195	420 300	571 180
- ADP 3.875% 2011-2022	400 000	3.875%	3.985%	396 581	-	396 581	452 860
- ADP 2,375% 2012 -2019	300 000	2,375%	2.476%	298 202	-	298 202	315 951
- ADP 3,125% 2012 -2024	500 000	3,125%	3.252%	493 971	-	493 971	530 560
Total	3 183 613			3 151 174	38 439	3 189 613	3 577 233
Emprunts bancaires :							
- BEI 1998-2013	38 112	4.062%	4.062%	38 112	-	38 112	38 812
- BEI 2003-2018	100 000	Eur 3M + marge	Eur 3M + marge	100 000	-	100 000	100 000
- BEI 2004-2019	220 000	Eur 3M + marge	Eur 3M + marge	220 000	-	220 000	220 000
- BEI 2004-2019	30 000	Eur 3M + marge	Eur 3M + marge	30 000	-	30 000	30 000
- BEI 2005-2020	130 000	Eur 3M + marge	Eur 3M + marge	130 000	-	130 000	130 000
- CALYON / CFF 2009-2014	50 890	Eur 3M + marge	3.217%	50 673	-	50 673	53 108
- Autres	37 000			36 618	-	36 618	44 576
Total	606 002			605 403	-	605 403	616 496

Note 31 - Instruments financiers

31.1. Catégories d'actifs et de passifs financiers

	Au 31.12.2012	Ventilation par catégories d'instruments financiers						
		Juste valeur		Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés de couverture	
		Option JV (1)	Trading (2)				de juste valeur	de flux futurs
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Autres actifs financiers non courants	154 982	-	-	5 851	64 797	-	43 898	40 436
Clients et comptes rattachés	512 160	-	-	-	512 160	-	-	-
Autres créances (3)	12 681	-	-	-	12 681	-	-	-
Autres actifs financiers courants	111 252	-	65 654	-	42 004	-	3 594	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	797 121	797 121	-	-	-	-	-	-
Total des actifs financiers	1 588 196	797 121	65 654	5 851	631 642	-	47 492	40 436
Emprunts et dettes financières à long terme	3 483 011	-	-	-	-	3 480 882	-	2 129
Fournisseurs et comptes rattachés	459 561	-	-	-	-	459 561	-	-
Autres dettes (3)	97 442	-	-	-	-	97 442	-	-
Emprunts et dettes financières à court terme	470 230	-	36 402	-	-	433 579	-	249
Total des passifs financiers	4 510 244	-	36 402	-	-	4 471 464	-	2 378

	Au 31.12.2011	Ventilation par catégories d'instruments financiers						
		Juste valeur		Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés de couverture	
		Option JV (1)	Trading (2)				de juste valeur	de flux futurs
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Autres actifs financiers non courants	182 782	-	-	5 929	74 947	-	59 032	42 874
Clients et comptes rattachés	610 636	-	-	-	610 636	-	-	-
Autres créances (3)	14 315	-	-	-	14 315	-	-	-
Autres actifs financiers courants	88 906	-	31 753	-	43 235	-	13 918	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 133 672	1 133 672	-	-	-	-	-	-
Total des actifs financiers	2 030 310	1 133 672	31 753	5 929	743 132	-	72 950	42 874
Emprunts et dettes financières à long terme	3 018 177	-	-	-	-	3 015 844	-	2 333
Fournisseurs et comptes rattachés	530 639	-	-	-	-	530 639	-	-
Autres dettes (3)	159 268	-	-	-	-	159 268	-	-
Emprunts et dettes financières à court terme	469 535	-	24 584	-	-	444 832	-	119
Total des passifs financiers	4 177 619	-	24 584	-	-	4 150 583	-	2 452

(1) Désignés comme tel à l'origine

(2) Désignés comme détenus à des fins de transaction

(3) Les autres créances et autres dettes excluent tous les comptes qui ne constituent pas, au sens d'IAS 32, des droits et obligations contractuels, tels que les créances et dettes fiscales et sociales.

La juste valeur des actifs et passifs s'avère généralement très proche des valeurs bilantielles, les valeurs comptables correspondant quasi systématiquement à une approximation raisonnable de cette juste valeur.

31.2. Hiérarchie des justes valeurs

Les justes valeurs des instruments financiers sont hiérarchisées de la manière suivante en 2012 et 2011 :

	Niveau 1 Prix cotés sur des marchés actifs	Niveau 2 Prix basés sur des données observables	Niveau 3 Prix basés sur des données non observables	Au 31.12.2012
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actif :				
- Instruments dérivés	-	153 582	-	153 582
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	797 121	-	-	797 121
Passif :				
- Instruments dérivés	-	38 780	-	38 780

	Niveau 1 Prix cotés sur des marchés actifs	Niveau 2 Prix basés sur des données observables	Niveau 3 Prix basés sur des données non observables	Au 31.12.2011
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actif :				
- Instruments dérivés	-	147 577	-	147 577
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 133 672	-	-	1 133 672
Passif :				
- Instruments dérivés.	-	27 036	-	27 036

31.3. Analyse des risques liés aux instruments financiers.

31.3.1. Risques de taux

La répartition des dettes financières taux fixe / taux variable est la suivante :

	Au 31.12.2012		Au 31.12.2011	
	avant couverture	après couverture	avant couverture	après couverture
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Taux fixe	3 344 297	3 215 043	2 885 201	2 388 705
Taux variable	570 164	699 418	575 475	1 071 971
Emprunts et dettes financières hors dérivés	3 914 461	3 914 461	3 460 676	3 460 676

Analyse de sensibilité de la juste valeur pour les instruments à taux fixe :

Aéroports de Paris est soumis à la variabilité des charges futures sur la dette à taux variable. Une variation des taux d'intérêt à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

Au 31 décembre 2012, Aéroports de Paris détient des instruments financiers dérivés de taux et de change (swaps et *cross-currency swaps*) pour une juste valeur de 153 millions d'euros figurant à l'actif dans les autres actifs financiers et 39 millions d'euros figurant au passif dans les emprunts et dettes financières.

Les montants notionnels des dérivés qualifiés de couverture de juste valeur s'analysent ainsi :

(en milliers d'euros)	Échéances inférieures à 1 an	Échéances entre 1 et 5 ans	Échéances supérieures à 5 ans	Au 31.12.2012	Juste valeur
Dérivés qualifiés de couverture de juste valeur	-	134 750	-	134 750	47 492
Dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	-	216 690	-	216 690	38 058
Dérivés non qualifiés de couverture	-	700 000	400 000	1 100 000	29 252
Total	-	1 051 440	400 000	1 451 440	114 802

Le portefeuille de dérivés non qualifiés de couverture est exclusivement constitué de swaps retournés figeant une marge fixe. Cette partie de portefeuille de dérivés est donc très peu sensible à la variation des taux d'intérêt. Une baisse instantanée des taux d'intérêt de 1% au 31 décembre 2012 générerait une hausse de la juste valeur des dérivés de 1 million d'euros en contrepartie d'un produit financier.

Quant aux dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie, une baisse instantanée des taux d'intérêts de 1% entraînerait une baisse de la juste valeur de ces dérivés de 2 millions d'euros en contrepartie des autres éléments de résultat global.

31.3.2. Risques de change

La répartition des actifs et passifs financiers par devises est la suivante après prise en compte de l'effet des swaps de change et de taux adossés aux emprunts obligataires émis en francs suisses :

(en milliers d'euros)	Au 31.12.2012	Euro	USD	AED	JOD	MUR	Autres devises
Autres actifs financiers non courants	154 982	124 883	22 045	-	17	7 029	1 008
Clients et comptes rattachés	512 160	487 581	4 494	4 690	6 220	-	9 175
Autres créances (1)	12 681	11 656	518	507	-	-	-
Autres actifs financiers courants	111 252	110 832	58	-	-	361	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	797 121	772 727	16 802	2 505	1 295	183	3 609
Total des actifs financiers	1 588 196	1 507 679	43 917	7 702	7 532	7 573	13 793
Emprunts et dettes financières à long terme	3 483 011	3 483 011	-	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	459 561	448 962	2 427	5 601	9	130	2 432
Autres dettes (1)	97 441	91 768	459	531	62	5	4 616
Emprunts et dettes financières à court terme	470 231	469 765	23	90	1	6	345
Total des passifs financiers	4 510 244	4 493 507	2 909	6 222	72	141	7 393

(1) Les autres créances et autres dettes excluent tous les comptes qui ne constituent pas, au sens d'IAS 32, des droits et obligations contractuels, tels que les créances et dettes fiscales et sociales.

Les autres devises portent principalement sur le rial d'Arabie Saoudite (SAR), du Qatar (QAR) et d'Oman (OMR).

Les cours de change utilisés pour la conversion des états financiers des filiales, coentreprises et entreprises associées étrangères sont les suivants :

	Au 31.12.2012		Au 31.12.2011	
	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen
Dollar des États-Unis (USD)	0,75792	0,77838	0,77286	0,71854
Peso mexicain (MXN)	0,05819	0,05917	0,05540	0,05787
Dinar jordanien (JOD)	1,06792	1,09785	1,08802	1,01430
Dinar libyen (LYD)	0,60067	0,62095	0,61387	0,58872
Dirham marocain (MAD)	0,08960	0,09014	0,08981	0,08886
Rouble russe (RUB)	0,02480	0,02506	0,02394	0,02446
Roupie mauricienne (MUR)	0,02481	0,02595	0,02628	0,02519

31.3.3. Risques de liquidité

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit au 31 décembre 2012 :

	Montant au bilan Au 31.12.2012	Total des échéances contractuelles Au 31.12.2012	0 - 1 an	1 - 5 ans	Plus de 5 ans
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Emprunts obligataires	3 189 613	3 183 612	300 000	783 612	2 100 000
Emprunts bancaires	605 403	606 002	41 062	47 940	517 000
Dépôts et cautionnements reçus	16 276	16 276	29	592	15 655
Autres emprunts et dettes assimilées	11 161	10 056	588	2 068	7 400
Intérêts sur emprunts	90 632	848 636	128 774	374 852	345 010
Comptes-courants	148	148	148	-	-
Concours bancaires courants	1 228	1 228	1 228	-	-
Emprunts et dettes financières hors dér	3 914 461	4 665 958	471 829	1 209 064	2 985 065
Fournisseurs et comptes rattachés	459 561	459 561	459 561	-	-
Autres dettes (1)	97 442	97 442	97 442	-	-
Dettes en coût amorti	4 471 464	5 222 961	1 028 832	1 209 064	2 985 065
Swaps de couverture :					
- Décaissements		334 224	10 466	323 758	
- Encaissements		(413 251)	(10 737)	(402 514)	
	(85 550)	(79 027)	(271)	(78 756)	-
Swaps de trading :					
- Décaissements		136 280	38 841	55 342	42 097
- Encaissements		(166 466)	(44 068)	(69 046)	(53 352)
	(29 252)	(30 186)	(5 227)	(13 704)	(11 255)
Total	4 356 662	5 113 748	1 023 334	1 116 604	2 973 810

(1) Les autres dettes excluent tous les comptes qui ne constituent pas, au sens d'IAS 32, des obligations contractuelles, tels que les dettes fiscales et sociales.

L'échéancier des prêts et créances se présente ainsi au 31 décembre 2012 :

(en milliers d'euros)	Au 31.12.2012	0 - 1 an	1 - 5 ans	Plus de 5 ans
Créances & comptes-courants sur des sociétés mises en équivalence	34 749	34 749	-	-
Autres créances et intérêts courus rattachés à des participations	27 426	614	5 236	21 576
Prêts, dépôts et cautionnements	10 446	2 076	4 810	3 560
Créances de location financement bailleur	30 358	4 243	13 943	12 172
Autres actifs financiers	3 822	322	3 500	-
Clients et comptes rattachés	512 160	512 160	-	-
Autres créances (1)	12 681	12 681	-	-
Prêts et créances	631 642	566 845	27 489	37 308

(1) Les autres créances excluent tous les comptes qui ne constituent pas, au sens d'IAS 32, des droits contractuels, tels que les créances fiscales et sociales.

Les intérêts sur emprunts à taux variable ont été calculés sur la base des taux Forward calculés sur les derniers taux Euribor connus lors de l'établissement des comptes consolidés.

31.3.4. Risques de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est la suivante :

(en milliers d'euros)	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Actifs financiers disponibles à la vente	5 851	5 929
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	65 654	31 753
Prêts et créances	631 642	743 132
Trésorerie et équivalents de trésorerie	797 121	1 133 672
Swap de taux d'intérêt utilisés comme couverture	87 928	115 824
Total	1 588 196	2 030 310

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture, analysée par types de clients, est la suivante :

(en milliers d'euros)	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Compagnies aériennes	228 667	249 754
Autres	283 493	360 882
Total	512 160	610 636

La valeur comptable des créances commerciales comptabilisées au titre du client le plus important du Groupe, à savoir le groupe Air France - KLM, s'élève à 113 millions d'euros au 31 décembre 2012.

L'antériorité des créances courantes se présente ainsi au 31 décembre 2012 :

Créances non échues	218 657
Créances échues et non dépréciées :	
- depuis 1 à 30 jours	163 818
- depuis 31 à 90 jours	9 989
- depuis 91 à 180 jours	45 352
- depuis 181 à 360 jours	66 946
- depuis plus de 360 jours	62 083
Prêts et créances à moins d'un an	566 845

L'évolution des dépréciations de créances commerciales est détaillée en Note 25.

Sur la base de l'historique des taux de défaillance, le Groupe estime qu'aucune dépréciation ni perte de valeur complémentaire n'est à comptabiliser au titre des créances commerciales non échues ou échues de moins de 90 jours.

Note 32 - Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants se décomposent ainsi à la clôture de la période :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Subventions d'investissements	44 148	37 634
Autres	29 627	25 019
Total	73 775	62 653

Le poste "Autres" inclut notamment le montant estimé de l'option d'achat des intérêts minoritaires dans Roissy Continental Square et Ville Aéroportuaire Immobilier 1. Ce montant s'élève à 29 millions d'euros au 31 décembre 2012 (24 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Note 33 - Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Fournisseurs d'exploitation	234 417	239 152
Fournisseurs d'immobilisations	225 144	291 487
Total	459 561	530 639

Ces montants sont échus dans les douze mois suivant la clôture, tant au 31 décembre 2012 qu'au 31 décembre 2011.

L'exposition des dettes fournisseurs et autres créiteurs du Groupe aux risques de change et de liquidité est présentée dans la Note 31.

Note 34 - Autres dettes et produits constatés d'avance

Le détail des autres dettes et produits constatés d'avance est le suivant :

<i>en milliers d'euros</i>	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Avances et acomptes reçus sur commandes	3 662	2 601
Dettes sociales	190 863	178 849
Dettes fiscales (hors impôt exigible)	71 452	35 174
Autres dettes	93 780	156 667
Produits constatés d'avance	163 684	150 328
Total	523 441	523 618

Ces montants sont échus dans les douze mois suivant la clôture, tant au 31 décembre 2012 qu'au 31 décembre 2011.

Les Autres dettes incluent notamment :

- les aides aux riverains s'élevant à 59 millions d'euros au 31 décembre 2012 (65 millions d'euros au 31 décembre 2011) ;
- les avoirs à établir s'élevant à 11 millions d'euros au 31 décembre 2012 (61 millions d'euros au 31 décembre 2011) au niveau de la société mère.

Les produits constatés d'avance comprennent principalement :

- des redevances domaniales, soit 75 millions d'euros au 31 décembre 2012 (76 millions d'euros au 31 décembre 2011) ;
- la location du terminal T2G, soit 42 millions d'euros au 31 décembre 2012 (45 millions d'euros au 31 décembre 2011) ;
- la location du Trieur-Bagage Est, soit 15 millions d'euros au 31 décembre 2012 (16 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Note 35 - Flux de trésorerie

35.1. Définition de la trésorerie

La trésorerie, dont les variations sont analysées dans le tableau des flux de trésorerie, se décompose comme suit :

	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	797 121	1 133 672
Concours bancaires courants (1)	(1 228)	(25 854)
Trésorerie (selon tableau des flux de trésorerie)	795 893	1 107 818

(1) figurant dans les Passifs courants en Emprunts et dettes financières à court terme

35.2. Charges (produits) sans effet sur la trésorerie

	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Amortissements, dépréciations et provisions	422 400	387 168
Plus-values nettes de cession d'actifs immobilisés	209	(15 001)
Autres	(44 403)	(19 994)
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie	378 206	352 173

35.3. Variation du besoin en fonds de roulement

	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Augmentation des stocks	5 158	(7 168)
Augmentation des clients et autres débiteurs	128 268	(11 285)
Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	(25 487)	12 257
Variation du besoin en fonds de roulement	107 939	(6 196)

35.4. Investissements corporels et incorporels

Le montant des investissements corporels et incorporels s'analyse ainsi :

	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Investissements incorporels (cf. note 21)	31 596	27 826
Investissements corporels (cf. note 22)	612 443	646 652
Immeubles de placement (cf. note 23)	2 530	11 735
Investissements corporels et incorporels (selon tableau des flux de trésorerie)	646 569	686 214

Le détail de ces investissements s'établit ainsi :

	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Développement des capacités	190 638	287 407
Restructuration	66 449	40 346
Rénovation et qualité	180 444	194 932
Développement immobilier	60 931	49 122
Sûreté	63 590	47 378
Frais d'Etudes et de Surveillance de Travaux (FEST)	83 143	62 736
Autres	1 374	4 293
Total	646 569	686 214

Les projets majeurs réalisés par Aéroports de Paris en 2012 concernent :

- Sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle, les investissements ont principalement porté sur :
- la fin de la construction du satellite S4 ;
 - l'optimisation 2E/2F avec la transformation du terminal 2F tout Schengen et les liaisons IFU ;
 - le bâtiment de liaison entre les terminaux 2A et 2C de CDG ;
 - les opérations d'amélioration des infrastructures aéronautiques de CDG et l'aménagement du seuil 08 de la piste 2.
- Sur l'aéroport de Paris-Orly, les investissements ont porté principalement sur :
- la fin des travaux de mise en conformité incendie du tunnel de la RN7 et les travaux d'aménagement permettant l'accueil du tramway ;
 - le lancement des premiers travaux d'Orly One Roof à travers la création de nouvelles capacités d'embarquement à Orly SUD et au renforcement du pont 5 ;
 - la rénovation de la jetée EST d'Orly SUD.

35.5. Acquisition de filiales et participations (nette de la trésorerie acquise)

	Année 2012	Année 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Acquisition de filiales et participations (nette de la trésorerie acquise)	(739 569)	(4 830)

En 2012, les filiales et participations entrées dans le périmètre du Groupe Aéroports de Paris sont principalement TAV Airports (667 millions d'euros), TAV construction (38 millions d'euros) ainsi que le sous-groupe Nomadvance (25 millions d'euros).

Note 36 - Informations relatives aux parties liées

Les transactions et soldes entre les filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminés en consolidation et ne sont pas présentés dans cette note.

Les principaux soldes relatifs aux sociétés mises en équivalence portent sur des créances dont le détail est donné en Note 24. Quant aux transactions effectuées avec ces dernières sociétés au cours de la période, elles ne s'avèrent pas significatives.

De la même façon, les transactions effectuées avec les autres sociétés contrôlées par l'État et avec lesquelles Aéroports de Paris a des administrateurs communs ne sont pas significatives.

La rémunération des mandataires sociaux de la société-mère se présente ainsi au titre des exercices 2012 et 2011 :

Dirigeant concerné (en milliers d'euros)	Fonction	Avantages à court terme (1)		Avantages à court terme (1)		TOTAL 2012	
		BRUT		CHARGES		Dû	Versé
		Dû	Versé	Dû	Versé		
Pierre GRAFF *	Président Directeur Général	491	566	157	181	648	747
Augustin DE ROMANET DE BEAUNE **	Président Directeur Général	33	33	12	12	45	45
François RUBICHON ***	Directeur Général Délégué	407	455	137	153	544	608
Total		931	1 054	306	346	1 237	1 400

* Du 1er janvier au 11 novembre

** Du 29 novembre au 31 décembre

*** Du 1er janvier au 28 novembre

Dirigeant concerné (en milliers d'euros)	Fonction	Avantages à court terme (1)		Avantages à court terme (1)		TOTAL 2011	
		BRUT		CHARGES		Dû	Versé
		Dû	Versé	Dû	Versé		
Pierre GRAFF	Président Directeur Général	617	554	202	182	819	735
François RUBICHON	Directeur Général Délégué	482	436	167	151	649	588
Total		1 099	990	369	333	1 468	1 323

(1) Par Avantages à court terme, il faut entendre la rémunération proprement dite, les congés payés, les primes, l'intéressement, les avantages en nature et la participation des salariés.

La rémunération des autres membres du Comité exécutif (hors mandataires sociaux) s'est élevée à 1,8 million d'euros au titre de 2012 (1,8 million d'euros au titre de 2011).

Les mandataires sociaux et autres membres du Comité exécutif n'ont bénéficié d'aucun paiement en actions en 2011 et 2012. Le Président Directeur Général ne bénéficie d'aucun régime spécifique de retraite, ni de prime de départ.

Une convention approuvée par les actionnaires en application de l'article L.225-42-1 du code de commerce lors de l'assemblée générale mixte du 27 mai 2010 prévoit qu'une indemnité soit versée à M. François Rubichon en cas de non reconduction de son mandat de Directeur-Général Délégué. Cette indemnité est à verser après constatation par le Conseil d'administration que les conditions de versement prévues sont remplies. A la date du 31 décembre 2012, le conseil d'administration n'a pas délibéré sur ce point.

D'autre part des provisions au titre des indemnités de départ en retraite et d'un régime de retraite supplémentaire sont constituées pour les autres membres du Comité exécutif (hors mandataires sociaux). Le montant provisionné au 31 décembre 2012 au titre de ces personnes s'élève au total à 0,7 million d'euros (0,4 million d'euros au 31 décembre 2011).

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2008 a voté l'attribution de jetons de présence aux administrateurs non-salariés. Pour l'exercice 2012, ces jetons de présence seront versés en 2013 pour un montant de 0,1 million d'euros. Au titre de 2011, les jetons de présence ont été versés en 2012 pour 0,1 million d'euros. Les administrateurs non-salariés n'ont perçu aucun autre avantage distribué par Aéroports de Paris.

Les administrateurs salariés ont uniquement perçu leurs salaires et autres avantages du personnel dans le cadre des rémunérations normales prévues par le statut du personnel d'Aéroports de Paris.

Note 37 - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan et les actifs et passifs éventuels se décomposent de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Engagements donnés		
Avals, cautions	3 429	4 370
Garanties à première demande	34 624	56 471
Garanties d'actif et de passif	-	7 200
Suretés hypothécaires	68 310	68 310
Engagements irrévocables d'acquisitions d'immobilisations	161 452	259 460
Autres	58 491	73 063
Total	326 306	468 874
Engagements reçus		
Avals, cautions	44 389	39 990
Garanties à première demande	180 298	232 841
Autres	14 300	11 470
Total	238 987	284 301

Les avals et cautions correspondent principalement à des cautions accordées sur prêts au personnel, ainsi qu'à des garanties accordées par Aéroports de Paris pour le compte d'ADP Ingénierie et d'Aéroports De Paris Management au bénéfice de divers clients de ces filiales.

Les garanties à première demande ont été exclusivement données par les filiales ADP Ingénierie et Aéroports De Paris Management au titre de la bonne exécution de leurs contrats internationaux.

Les engagements reçus proviennent principalement des garanties reçues des bénéficiaires d'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public), de baux civils et de concessions commerciales, ainsi que de fournisseurs.

Par ailleurs, il existe une option d'achat pour Aéroports de Paris, et de vente pour Schiphol Group, au titre des 40% de capital de VAI1, à différentes échéances dont la première est fixée en 2023.

En application de l'article 53 du cahier des charges d'Aéroports de Paris, le ministre chargé de l'aviation civile dispose d'un droit de refus sur une éventuelle opération d'apport, de cession ou de création de sûreté qui concernerait certains terrains – ainsi que les biens qu'ils supportent – appartenant à Aéroports de Paris. Les terrains concernés par cette disposition sont délimités par ce même cahier des charges.

Enfin, la loi du 20 avril 2005 prévoit que dans le cas où serait prononcée la fermeture, partielle ou totale, à la circulation aérienne d'un des aérodromes détenus par Aéroports de Paris, un pourcentage de 70 % de la plus-value entre le prix de marché de ces actifs et leur valeur dans les comptes de l'entreprise soit versé à l'État. Cette disposition concerne notamment les Aéroports d'Aviation Générale.

Note 38 - Activités non poursuivies

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2012	Année 2011
ADP SA		
- Plus value sur cession partielle du Groupe Alyzia	-	1 262
- Résultat net des activités non poursuivies	(4 856)	(14 681)
Total	(4 856)	(13 419)

En 2012, un accord a été conclu notamment entre Aéroports de Paris et G3S pour mettre fin à leurs différends relatifs aux termes et conditions du contrat de cession d'Alyzia Holding.

Note 39 - Honoraires des commissaires aux comptes

Les montants des honoraires de commissaires aux comptes enregistrés en 2012 et 2011 sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2012		Au 31.12.2011	
	KPMG	ERNST & YOUNG	KPMG	ERNST & YOUNG
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	512	379	519	376
- société-mère	313	321	319	322
- filiales intégrées globalement	199	58	200	54
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes :	110	341	86	343
- société-mère	110	341	86	343
- filiales intégrées globalement	-	-	-	-
TOTAL	622	720	605	719

Note 40 - Liste des sociétés du périmètre de consolidation

Entités	Adresse	Pays	Siren	% d'intérêt	% contrôle	Filiale de
AÉROPORTS DE PARIS	291 boulevard Raspail 75014 PARIS	France	552 016 628	MÈRE	MÈRE	
FILIALES (intégrées globalement)						
ADP INGENIERIE	Aéroport d'Orly Parc central Zone sud - Bâtiment 641 91200 ATHIS-MONS	France	431 897 081	100,00%	100,00%	ADP
ADPi MIDDLE EAST	Immeuble Baz - Rue Sursock BEYROUTH	Liban		80,00%	80,00%	ADPI
ADPi LIBYA	El Nasser Street TRIPOLI	Libye		65,00%	65,00%	ADPI
ADPi RUSSIE	107174 Moscou 6A, Basmanny toupik, bâtiment 1, bureau 10	Russie		100,00%	100,00%	ADPI
AÉROPORTS DE PARIS MANAGEMENT	291 boulevard Raspail 75014 PARIS	France	380 309 294	100,00%	100,00%	ADP
JORDAN AIRPORT MANAGEMENT	Ali Sharif Zu'bi Law Office PO Box 35267 AMMAN 11180	Jordanie		100,00%	100,00%	ADPM
ADPM MAURITIUS	C/o Legis Corporate Secretarial Services Ltd 3 rd Floor, Jamalacs Building, Vieux Conseil Street, PORT-LOUIS	République de Maurice		100,00%	100,00%	ADPM
HUB TÉLÉCOM	Roissypole - Le Dôme 4 rue de la Haye 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE	France	437 947 666	100,00%	100,00%	ADP
NOMADVANCE GROUP	5 route du Paisy 69570 Dardilly	France	484 207 972	100,00%	100,00%	HUB TÉLÉCOM
NOMADVANCE	5 route du Paisy 69570 Dardilly	France	414 658 724	100,00%	100,00%	NOMADVANCE GROUP
LOGUTIL	5 route du Paisy 69570 Dardilly	France	428 616 353	100,00%	100,00%	NOMADVANCE
COEUR D'ORLY INVESTISSEMENT	Orlytech - Bat. 532 5 allée Hélène Boucher 91550 PARAY-VIELLE-POSTE	France	504 143 207	100,00%	100,00%	ADP
COEUR D'ORLY COMMERCES INVESTISSEMENT	Orlytech - Bat. 532 5 allée Hélène Boucher 91550 PARAY-VIELLE-POSTE	France	504 333 063	100,00%	100,00%	CŒUR D'ORLY INVESTISSEMENT
ROISSY CONTINENTAL SQUARE	291 boulevard Raspail 75014 PARIS	France	509 128 203	100,00%	100,00%	ADP
VILLE AÉROPORTUAIRE IMMOBILIER	291 boulevard Raspail 75014 PARIS	France	529 889 792	100,00%	100,00%	ADP
VILLE AÉROPORTUAIRE IMMOBILIER 1	291 boulevard Raspail 75014 PARIS	France	530 637 271	100,00%	100,00%	VAI
ALYZIA SURETÉ	Roissypole - Le Dôme 4 rue de la Haye 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE	France	411 381 346	100,00%	100,00%	ALYZIA
AÉROPORTS DE PARIS INVESTISSEMENT	291 boulevard Raspail 75014 PARIS	France	537 791 964	100,00%	100,00%	ADP
AÉROPORTS DE PARIS INVESTISSEMENT NEDERLAND BV	Locatellikade 1 1076AZ AMSTERDAM	Pays-Bas		100,00%	100,00%	ADP INVESTISSEMENT
TANK INTERNATIONAL LUX	46 A, avenue JF Kennedy L 1855 LUXEMBOURG	Luxembourg		100,00%	100,00%	ADP
TANK HOLDING ÖW	Teinfaltstrasse 8/4 A-1010 Vienna, AUSTRIA	Autriche		100,00%	100,00%	TANK INT. LUX
TANK ÖWA ALPHA GmbH	Teinfaltstrasse 8/4 A-1010 Vienna, AUSTRIA	Autriche		100,00%	100,00%	TANK HOLDING ÖW
TANK ÖWC BETHA GmbH	Teinfaltstrasse 8/4 A-1010 Vienna, AUSTRIA	Autriche		100,00%	100,00%	TANK HOLDING ÖW

Entités	Adresse	Pays	Siren	% d'intérêt	% contrôle	Filiale de
ENTREPRISES ASSOCIÉES (mises en équivalence opérationnelles)						
SCHIPHOL GROUP	Evert van de Beekstraat 202 1118CP LUCHTHAVEN SCHIPHOL	Pays-Bas		8,00%	8,00%	ADP
TAV HAVALIMANLARI HOLDING (TAV AIRPORTS)	Istanbul Ataturk Airport international terminal 34149 Yesilkoy - ISTANBUL	Turquie		38,00%	38,00%	TANK ÖWA ALPHA GmbH
TAV YATRIM HOLDING (TAV CONSTRUCTION)	Istanbul Ataturk Airport international terminal 34149 Yesilkoy - ISTANBUL	Turquie		49,00%	49,00%	TANK ÖWA BETA GmbH
TRANSPORT BEHEER	Haarlemmermeer de Beekstraat 314 1118CX SCHIPHOL AIRPORT	Pays-Bas		40,00%	40,00%	ADP INVESTISSEMENT
TRANSPORT CV	Haarlemmermeer de Beekstraat 314 1118CX SCHIPHOL AIRPORT	Pays-Bas		40,00%	40,00%	ADP INVESTISSEMENT BV
SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION AÉROPORTUAIRE	114 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	France	448 457 978	50,00%	50,00%	ADP
SCI COEUR D'ORLY BUREAUX	8 avenue Delcasse 75008 PARIS	France	504 255 118	50,00%	50,00%	CŒUR D'ORLY INVESTISSEMENT
SNC COEUR D'ORLY COMMERCES	8 avenue Delcasse 75008 PARIS	France	504 831 207	50,00%	50,00%	CŒUR D'ORLY COMM. INVEST.
MÉDIA AÉROPORT DE PARIS	17 rue Soyer 92 200 Neuilly sur Seine	France	533 165 692	50,00%	50,00%	ADP
RELAY@ADP	55 rue Deguingand 92300 Levallois Perret	France	533 970 950	50,00%	50,00%	ADP
ADPLS PRESIDENCE	291 boulevard Raspail 75014 PARIS	France	552 016 628	50,00%	50,00%	ADP
ENTREPRISES ASSOCIÉES (mises en équivalence non opérationnelles)						
SCI ROISSY SOGARIS	Avenue de Versailles RN 186 94150 RUNGIS	France	383 484 987	40,00%	40,00%	ADP
ALYZIA HOLDING	Roissypole - Le Dôme 4 rue de la Haye 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE	France	552 134 975	20,00%	20,00%	ADP
ALYZIA	Roissypole - Le Dôme 4 rue de la Haye 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE	France	484 821 236	20,00%	20,00%	ALYZIA HOLDING
CIRES TELECOM	Zone Franche de Ksar El Majaz, Oued R'Mel 93000 ANJRA	Maroc		49,00%	49,00%	HUB T.
BOLLORÉ TELECOM	31 quai de Dion Bouton 92800 PUTEAUX	France	487 529 232	10,52%	10,52%	HUB T.
LIÈGE AIRPORT	Aéroport de Bierset 4460 GRÂCE-HOLLOGNE	Belgique		25,60%	25,60%	ADPM
SETA	Viaducto Miguel Alemán 81 piso 2, Col. Escandon MEXICO	Mexique		25,50%	25,50%	ADPM

Lancement de l'appel d'offres du 3^{ème} aéroport à Istanbul et indemnisation du manque à gagner de TAV Airports en cas d'ouverture du nouvel aéroport avant 2021

Le Gouvernement turc a annoncé officiellement le lancement d'un appel d'offres en vue de la construction et de la gestion du 3^{ème} aéroport d'Istanbul. Cet aéroport devrait disposer d'une capacité initiale de 70 millions de passagers par an et de 150 millions à terme. Le projet sera de type BOT "build-operate-transfer" et la concession aura une durée de 25 ans. Les documents de consultation relatifs à cet appel d'offres ont été rendus publics le 28 janvier 2013 et le dépôt des offres doit intervenir le 3 mai 2013.

TAV Airports et TAV Istanbul (détenue à 100 % par TAV Airports), cette dernière étant titulaire du contrat de bail relatif à l'aéroport d'Istanbul Atatürk jusqu'au 2 janvier 2021, ont été officiellement informées par l'autorité de l'Aviation Civile turque (Devlet Hava Meydanları İşletmesi ou DHMI) que TAV Istanbul sera indemnisée du manque à gagner qu'elle pourrait subir entre la date d'ouverture de ce nouvel aéroport et la date de fin du contrat de bail actuel.